

POLICE MAGAZINE

BONNY

arrêté



Lire, page 12,
l'article de
GEORGES OUBERT,
sur l'arrestation
du "Premier
Policier de France"

A HUIS CLOS

- Causes Salées -

Le pacha de Saint-Gratien

Tous les Don Juans ne sont pas spécifiquement beaux. Il leur suffit, comme on le prétend, non sans raison, de « savoir y faire ».

Le sieur Germain M... est de ces séducteurs qui, à un physique plutôt disgracieux joignent une jactance capable de réaliser, dans l'esprit des dames, de véritables miracles.

Si cela lui vaut aujourd'hui les honneurs de la correctionnelle, c'est qu'il a un peu trop abusé des avantages acquis.

Sans préambule, le président jette à la face du prévenu, demeuré libre jusqu'à présent, quelques rudes vérités.

— Il est permis de faire le joli cœur, les lois actuelles n'empêchent pas un citoyen de s'entourer de jeunes et jolies femmes ; le concubinage, par moments, est toléré, tant qu'il ne cause pas de scandale ; mais vivre comme vous le faisiez dépasse l'imagination... Comment ! je vois sur les fiches de police que vous demeuriez dans un pavillon de trois pièces, du reste au nom d'une dame Léontine B..., et que jamais vous n'êtes moins de cinq compagnes dans ce logis qu'on prétend être plutôt exigü... C'est extravagant !

— Je ne crois pas, monsieur le président que d'être à l'étroit et d'avoir bon cœur constitue des délits punissables, même d'une observation aussi sévère !

Très à l'aise, sans aucun trouble visible, d'une élégance peut-être excessive, le nommé Germain, face au tribunal, paraît déterminé à se défendre pied à pied. Mais le magistrat ne se laisse pas dominer :

— Oui, je sais : « charbonnier est maître chez soi ». Vous avez prétendu à l'instruction que, puisque vos compagnes étaient consentantes, on n'avait pas le droit de vous empêcher de vivre à votre guise.

— Je maintiens ce point de vue.

— Il serait peut-être acceptable s'il n'y avait pas contre vous deux plaintes en abus de confiance, émanant précisément d'une des personnes que vous avez décidée à vivre dans votre... harem !

— Encore une fois, monsieur le président je ne reconnais à personne le droit de me faire un grief de ma vie intime !

Cette apostrophe n'est pas pour concilier au prévenu les bonnes grâces du tribunal.

— D'abord, quelle est, au juste, votre profession ? clame le président avec aigreur.

— Je suis... architecte.

— Sans clientèle...

— Je vends mes plans à l'étranger...

— Vous ne devez pas en tirer de bien gros profits, puisque vous vous êtes laissé tenter par un bracelet-montre en or d'une valeur de huit cents francs et un collier garni de petites pierres valant à peu près la même somme, le tout appartenant à une dame T... qui vous avait remis les objets en dépôt. C'est bien exact ?...

— Avant de répondre, Germain M... cherche dans la salle l'auteur de sa disgrâce. Mais le président s'impatiente.

— Si vous ne reconnaissez pas les faits, dites au moins quelque chose... Vous voilà muet tout d'un coup.

— Je n'ai rien à dire, murmure enfin le prévenu.

Et, plus bas encore, entre ses dents, d'un air profondément rageur :

— La garce !... Qu'elle me retombe entre les pattes, elle verra ce que je lui réserve !

Appelée à la barre, la plaignante, une blonde et grassouillette personne, aux joues trop roses, aux lèvres trop carminées, « déballe son paquet », avec une précipitation qui étonne :

— Vous comprenez, messieurs, je m'étais laissé séduire par Germain... Il m'avait dit qu'il logeait chez une de ses tantes, avec deux de ses cousines et une de ses sœurs, pour le moment... « Vous serez très bien reçue — ajouta-t-il — mes parentes sont des femmes exquises, aux idées très larges... On vous dorlotera, on vous câlinera... »

Bref, je finis par céder, je quittai mon domicile pour aller demeurer à Saint-Gratien... Le plus drôle, c'est que les femmes que je rencontrais là semblaient obéir à mon ex-ami comme des domestiques... La plus vieille pouvait bien avoir de cinquante à cinquante-cinq ans, la plus jeune, à peu près mon âge... Toutefois, il me les présentait toutes par leur petit nom sans me dire le degré de parenté qui les unissait à lui... Et je vécut plusieurs jours sans me douter de rien... jusqu'à un soir où, rentrant de faire des courses, je trouvai Germain et la nommée Luce couchés dans mon lit et en train de... s'occuper... J'en suis restée tellement stupide que — je m'en souviens maintenant — ils ont ri tous les deux de ma figure ébahie... Et Germain

m'a crié : « Eh ! quoi ! C'est bien permis avec sa cousine !... Il ne faut pas te fâcher, en ce moment tu es fatiguée !... (ça c'était vrai, j'étais dans une mauvaise période)... alors, c'est presque un service à te rendre, n'est-ce pas, ma jolie ?... » Le plus curieux, messieurs, c'est que je ne me suis pas fâchée ; j'aimais bien ce misérable, il avait de si drôles de façons d'arranger les choses ! Si bien qu'il a fini par me dire, petit à petit, qu'il « fréquentait » aussi sa tante, et son autre cousine et aussi sa sœur...

— Eh bien, c'est du joli, ne pût s'empêcher de marmonner une bonne âme de l'assistance.

— Mais il a dû m'avouer, par la suite, que toutes ces dames n'étaient pas de sa famille... Je dirai plus, il m'en a donné la preuve... parce que, n'est-ce pas, je ne serais point restée avec un homme qui pratique l'inceste !...

— Arrivez-en à l'abus de confiance, madame, fait le président.

— Volontiers : ayant dû partir pour un voyage de trois jours, je remis à Germain ma montre-bracelet et mon collier avec différents autres petits bijoux en lui demandant de les garder jusqu'à mon retour...

— Vous avez fait ce dépôt devant des témoins ?

— Oui, devant sa « tante », M^{me} Léontine...

— Et pour quelle raison ne preniez-vous pas vos bijoux avec vous ?

— J'allais rendre visite à mon mari... Alors, étant en instance de divorce, je ne tenais pas à lui faire voir ces cadeaux qui m'avaient été faits par des... des amis...

— Bien ! Poursuivez.

— C'est tout. Quand je suis revenue, Germain n'a pas voulu reconnaître que je lui avais remis les deux objets, nous nous sommes fâchés, et j'ai porté plainte.

La tante, appelée ensuite, déclare ne pas se souvenir. Elle a vu la plaignante remettre quelques bijoux à son « locataire » mais il lui est impossible de dire si le collier et la montre faisaient partie du lot confié.

Sage prudence qui ne sauvera cependant pas le séduisant Germain.

En effet, le tribunal lui alloue quatre mois de prison, et, chose assez rare, ordonne son arrestation immédiate.

Il y aura quatre paires d'yeux au moins pour pleurer son absence à Saint-Gratien.

..

Partie de plaisir

La femme qui vient porter ses doléances devant le tribunal correctionnel est une personne assez drôlement vêtue, ondulée avec soin et nerveuse au point qu'elle pourrait croire atteinte d'une maladie ambulatoire.

Chic, elle l'est peut-être, mais avec un excès qui frise le mauvais goût ; quant à son langage, il s'apparente plus à celui des gens d'un milieu spécial qu'au parler du noble faubourg.

Dans le box des prévenus, trois jeunes gens tirés à douze épingle (quatre pour chacun), pâles, les traits ravagés par l'angoisse, la sueur au front, semblent redouter fort les paroles qui vont sortir de la bouche menue et carminée de la plaignante.

Le tribunal vous écoute, madame, annonce le président, après un coup d'œil rapide et consciencieux donné aux pièces du dossier.

— Messieurs, voilà tout comme ça s'est passé. Telle que vous me voyez, je ne suis qu'une femme de noce et j'ai pas peur de le dire. Mais nous aussi, dans notre métier, on est victime de la crise... Alors, il y a des jours où qu'il faut faire un peu tout ce qui se trouve pour gagner son bifeck...

— Le tribunal compatit à vos malheurs... corporatifs, mais vous prie de venir au fait.

— Ça, c'est vrai ! J'suis là à me lamenter, j'veus demande pardon, messieurs les juges. Donc, voilà qu'un soir, c'était le 27 mai, — j'm'en souviens puisqu'il m'a fallu aller à l'hôpital et que j'ai encore le billet d'entrée, — je passais bien tranquille sur l'avenue des Ternes avec ma copine Zonzon, quand on est abordées par un monsieur qui nous demande si on voulait gagner 500 francs. Nature, on se méfie toujours des propositions comme celle-là. Ou c'est du bidon... je veux dire de la plaisanterie, ou alors le client, il exigera des choses... enfin un travail pas ordinaire... Ce coup-là, il s'agissait d'un cinglé, enfin d'une espèce de fou. Il nous dit : « J'ai des amis qui vont venir chez moi tout à l'heure. Il me faudrait une femme pour

une messe noire ». Bien entendu, je savais ce que c'est qu'une messe noire et aussi que la vraie messe noire, on ne la pratique plus aujourd'hui, du moins avec une femme de rencontre, vu qu'il y a trop de risques. Il ne pouvait être question que d'un bon coup de chiqué, et, comme le type semblait avoir de l'apparence et de l'argent, je consultai ma camarade et finis par accepter toute seule de suivre le monsieur, mon amie ne s'en ressentant pas pour le boulot.

« En route, je demandai quelques renseignements à mon client. Il me dit que ses amis et lui étaient des snobs en quête de sensations rares et il me jura qu'on ne me ferait pas de mal. Seulement, comme il disait, ils voulaient créer une ambiance, et puis enfin cela finirait comme dans les partouzes, en un « mélange général ». Pour me donner de la confiance, il me versa deux cents francs, le reste devant m'être raqué à la sortie.

« Une fois dans l'hôtel particulier de ce drôle de type, situé dans une petite rue de Neuilly, pas bien loin de la porte des Ternes, il me fit entrer dans une chambre, me commanda de me déshabiller et de me tenir prête à rejoindre les autres quand on m'appellerait. Je devais, absolument comme dans une tôle, au moment du choix, apparaître toute nue avec juste mes escarpins et un châle qu'il me montra accroché à un portemanteau.

« J'attendis peut-être une demi-heure et toutes sortes de bruits m'arrivaient, de drôles de cris, des gémissements avec de la musique de phono, comme on en entend dans les églises le jour des morts, quand enfin la porte s'ouvrit ; l'homme qui m'avait embauchée entra et me fit signe de le suivre.

« Il me prit par la main, m'attira dans un corridor tout noir, poussa une porte et je devina, toujours dans l'obscurité, que j'étais dans une pièce pleine de monde. « Ne bougez pas, écoutez seulement votre châl' qu'on voit bien vos seins, que me dit alors le type, pour le reste, vous n'aurez qu'à vous laisser faire. »

« C'est drôle, quand une femme comme moi est seule avec un homme ailleurs que dans l'hôtel où elle a l'habitude d'emmener ses clients, elle a toujours la frousse. Mais là, au milieu d'un tas de gens, surtout que je me sais assez bien balancée pour ne pas craindre les regards, je ne m'en faisais pas trop. Et, quand la lumière s'alluma, je dois dire que ça ne me fit pas plus d'effet de me voir zeyutée par tous les types qui se trouvaient là que si j'avais été en famille.

« Quand tous m'eurent bien examinée — et je vis que je leur faisais pas mal d'impression — un grand maigre s'approcha de moi.

— Il s'agit du nommé T..., celui qui est au milieu sur le banc des prévenus ?

— Oui, monsieur, je le reconnais parfaitement, sauf que, dans le moment, il était encore plus pâle et les yeux lui sortaient du crâne... Alors, il prit les deux pointes du châl' que j'avais écartées, les rabattit sur ma poitrine, puis, tirant de sa bouche qui en était pleine une épingle, il la piqua dans le châl', mais en prenant la peau avec...

« Je crus de très bonne foi qu'il avait fait un faux mouvement, qu'il s'était gourré... Je criai, je le repoussai, mais lui, avec un rire de louftingue qui fit briller les épingle entre ses dents, il recommença à attacher

Police aérienne



L'avion a ajouté un problème de plus au rôle joué par la police. Aussi, en Angleterre, des expériences assez fréquentes ont-elles lieu sur un aéro-drome particulier qui se trouve aux environs de la capitale anglaise. Il s'agit, pour les inspecteurs de la police, de mesurer la hauteur d'un avion en plein vol, de repérer son matriculage, de donner à l'aviateur des ordres à l'aide de signes conventionnels. (I. P. S.)

le châl' avec mon épiderme, dans mon dos, à l'aide d'une autre épingle. Et puis une troisième, une quatrième, si vite, si brutalement que, malgré que je me sois tortillée comme un serpent pour échapper à ce supplice, je ne pus l'empêcher de me martyriser, tandis que les autres applaudissaient en poussant des hurlements affreux.

« Je parvins enfin à sortir des griffes de ce sauvage, mais il avait gardé un coin du châl' dans sa main et au moment où je m'enfuyais en poussant des cris de souffrance, il tira à lui d'un geste brusque et je tombai évanouie, en perdant mon sang par les affreuses déchirures produites par les épingle arrachées de ma chair...

Les prévenus, que cet exposé ont littéralement anéantis, ne trouvent pas une parole pour se défendre. C'est tout au plus si le président peut leur faire dire qu'ils faisaient partie d'une société assez fermée, appelée « Cercle des Insatiables », et qu'ils s'y livraient à toutes sortes de pratiques masochistes ou sadiques, sans toutefois y chercher autre chose qu'une distraction malsaine.

— Autrement dit, vous n'êtes pas poussés à cela par la passion, mais bien par une sorte de curiosité perverse... Et la police, prévenue, vous a mis en état d'arrestation tous les trois, parce que vous êtes les organisateurs ordinaires de ces réunions scandaleuses... Eh bien ! le tribunal se félicite de voir vos coupables manœuvres suspendues pour un certain temps. Car il n'ose espérer vous voir renoncer pour toujours à ces plaisirs sanguinaires... Quand on a le pied à l'étrier...

Mais les trois jeunes gens déclarent avec force qu'ils ne recommenceront plus. Ils sont prêts à le jurer... sur la mémoire de leurs ancêtres.

Six mois de prison aux deux organisateurs, un an ferme à l'auteur des blessures et mille francs de dommages-intérêts.

Puisse ce jugement confirmer dans leurs excellentes intentions les trois « insatiables ».

J. C.

PROCHAINEMENT :

La Maison du Silence

Direction - Administration - Rédaction

30, rue Saint-Lazare, PARIS (IX^e)

Téléph. : Trinité 72-96. — Comptes Chèques Postaux 1475-63

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE...	Un an (avec primes) ...	50 fr.
	Un an (sans primes) ...	37 fr.
	Six mois ...	26 fr.
ÉTRANGER...	Un an ...	65 fr.
	Six mois ...	33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux. Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

FEMMES KLEPTOMANES



Ce qui compte uniquement pour elle, c'est de réussir à soustraire sans être vue l'objet de sa convoitise.

SUPPOSEZ, madame, que vous fourragiez dans les amoncellements de soieries qui s'étaient aux rayons du Printemps ou du Louvre, que vous essayiez des gants en peau de Suède, que vous laissiez glisser entre vos doigts gracieux satins et dentelles. C'est séduisant à voir, à manier, à palper, et l'on comprend parfaitement que vous souhaiteriez posséder telle ou telle bagatelle, cette garniture, cette blouse, cette robe pour les montrer aux amies.

Enfin, vous vous êtes décidée à l'achat d'une étoffe qui s'harmonise à merveille avec la couleur de vos cheveux et de vos yeux, et vous rentrez heureuse chez vous. Imaginez maintenant une femme qui, devant toutes ces merveilles, soit prise d'une tentation si forte qu'elle ne puisse choisir. Sous l'empire d'une impulsion qu'elle ne peut dompter, elle fait disparaître chaussures, chemises et dentelles sous son manteau ou dans son sac. Puis, s'étant assurée qu'aucune vendeuse, aucun inspecteur ne l'a vue, elle se hâte de prendre la fuite pour aller admirer son butin.

Cette étrange voleuse, cette maniaque porte un nom : on l'appelle kleptomane.

Le butin de la kleptomane est en général singulier. Il arrive fréquemment que les objets ainsi détournés sont sans aucune utilité pour la voleuse, les chaussures étant trop grandes, les robes trop étroites et les couleurs inassorties. L'objet volé est souvent d'une valeur infime et la voleuse aurait pu se l'offrir très facilement ; mieux encore, poussée par une perversité d'origine purement pathologique, elle se contente de la chaussure du pied gauche, du gant de la main droite !

La police de Leipzig, écrit Wulffen dans son ouvrage célèbre : *Les Criminelles Sexuelles*, rapporte que, pour un seul magasin de nouveautés, plus de mille vols ont été accomplis en une seule année, ils atteignent 750 mille marks, soit 4 500 000 francs.

Le même auteur rapporte le cas de l'épouse d'un fonctionnaire, âgée de vingt et un ans, atteinte d'obsé-

dantes idées fixes et de refoulement maladif. Déjà, comme écolière, elle est dominée par l'irrésistible impulsion de s'approprier le bien d'autrui. Chose curieuse, la possession de l'objet en soi lui importe peu ; elle en fait cadeau ou le détruit. Ce qui compte uniquement pour elle, c'est de réussir à le soustraire sans être aperçue et, particularité assez étrange et mystérieuse pour un esprit normal, elle éprouve, au moment où elle vole, des satisfactions identiques à celles que peut lui procurer l'étreinte de l'homme.

On pourrait presque dire que son impulsion au vol est en réalité l'équivalent de son impulsion sexuelle ; plus elle rencontre d'obstacles et de dangers dans l'accomplissement de son vol, plus intense est l'excitation sexuelle. Il en est de même pour ses rapports conjugaux ; plus le mari est brutal et plus il se refuse, plus grande est la satisfaction de cette femme.

Ce cas peut servir d'exemple typique pour montrer de quelle nature est la kleptomanie.

En opposition à ce qui précède, citons, comme exemple de dispositions nettement criminelles, le cas suivant :

Deux femmes très élégantes, couvertes de fourrures, coiffées de chapeaux à riches aigrettes, parées de bijoux rutilants, entrent, à Berlin, dans un magasin, sous le prétexte d'y faire emplette de différents cadeaux de Noël. Ces femmes cherchent dans tous les rayons et ne trouvent rien d'approprié, lorsqu'une vendeuse croit s'apercevoir que l'une des deux visiteuses vient de subtiliser quelque chose. Elle va à la cliente et, sans hésiter, lui fait part de ses soupçons. Les deux femmes frémissent de colère, élèvent la voix et demandent qu'on prenne immédiatement note de leur personnalité : il est ridicule de leur infliger un tel affront quand l'une d'elles possède un luxueux appartement et que l'autre a un gendre occupant une haute position sociale.

Après avoir reçu les plus plates excuses de l'employée, toute confuse, nos deux clientes quittent le magasin la tête haute.

Le lendemain, deux messieurs revêtus de riches pelisses de fourrure demandent à parler au propriétaire de la maison de commerce. Ils se présentent comme les époux des deux dames accusées à tort et demandent le nom de la vendeuse pour la poursuivre en diffamation. Faisant valoir leur fortune, ils exhibent en grands seigneurs des portefeuilles pleins de billets de 1 000 marks et demandent d'un ton assuré si, avec un tel trésor dans sa poche on a besoin de se livrer à des vols à l'étalage. Le propriétaire du magasin, à son tour, se laisse bluffer et donne satisfaction à ses deux visiteurs.

Mais, plus tard, il est pris d'un doute et va faire une déclaration à la police. Celle-ci enquête et voilà ce qu'elle découvre.

L'élégant appartement, de même que les logements des autres membres de la bande sont bourrés d'objets divers, valant au total plus

d'un million de marks, soit six millions de francs. Au moment de leur arrestation, ces dames étaient précisément sur le point de conclure l'achat de deux autos de haut luxe, dans lesquelles elles se proposaient de se faire conduire par des chauffeurs galonnés, pour en imposer désormais encore davantage.

Mais abandonnons l'escroquerie et revenons aux « pures » kleptomanes. Le sexologue Magnus Hirschfeld, qui réside actuellement à Paris, raconte, entre les nombreux cas qu'il a examinés dans ce domaine, celui d'une femme dont les vols dans les grands magasins se renouvelaient, avec une périodicité quasi automatique, tous les vingt-huit jours. Interrogée, la délinquante déclara qu'à chacune de ses « époques » elle était possédée comme par une puissance démoniaque, aussi inexplicable qu'irrésistible, qui l'incitait à ces vols insensés.

Cette constatation, qui avait passé inaperçue jusque-là, permit de préserver désormais la malade de rechutes. Il lui fut prescrit de ne pas quitter son appartement au moment de ses règles. Son mari consentit volontiers à faire à sa place les achats pour le ménage. Depuis, cette malheureuse n'a plus eu de rechute.

Nous nous souvenons nous-même de l'énorme scandale que provoquèrent dans le monde entier les vols réitérés commis par la princesse W..., personnalité des plus connues dans l'aristocratie internationale. Dans les plus grands hôtels de la capitale, où elle avait coutume de descendre, elle faisait apporter régulièrement ses repas dans sa chambre. Elle en profitait pour détourner petit à petit toutes sortes d'objets en argent, tantôt une saucière, tantôt un couvert à l'exclusion de tout autre.

L'inspecteur de police chargé d'enquêter sur ce cas bizarre nous a raconté plus tard que l'on trouva dans le château de la princesse des objets d'argenterie en quantité incroyable, mais le tout sans aucun soin d'entretien, et même souvent souillé de résidus d'aliments desséchés.

La princesse, examinée, indiqua qu'à un certain moment, principalement durant ses indispositions, l'éclat du métal argenté la mettait dans un état inexplicable qui ressemblait à un véritable état d'ivresse. Une force étrangère, comme venue du dehors au dedans d'elle, et à laquelle elle ne pouvait se soustraire, la contraignait à s'approprier ces objets et à les cacher.

Le Tribunal, après avoir pris connaissance de l'expertise médicale, renvoya des fins de la poursuite la princesse, dont l'état maladif était indéniable.

En général, il est à remarquer que les jeunes filles qui se livrent fréquemment à des vols sont souvent influencées soit par des pratiques solitaires, soit par de trop fréquents rapports sexuels, soit encore par l'excitation que provoquent la danse et le spectacle.

Il faut enfin songer qu'actuellement la terrible crise économique qui sévit sur notre pauvre globe désaxe bien des consciences. La guerre mondiale, après dix années, fait encore sentir ses redoutables conséquences. Des révolutions, des bouleversements sont venus s'y ajouter. Le besoin de jouir a pénétré toutes les classes sociales, sans que les possibilités de gain aient augmenté dans les mêmes proportions. Est-il étonnant que les cas de dégénérescence morbide se soient aggravés et multipliés dans cette atmosphère anormale ?

EDMOND D'AVOLIER.

Le lendemain, deux messieurs revêtus de riches pelisses de fourrure demandent à parler au propriétaire de la maison de commerce.



La protection des chefs d'État en voyage



M. Magny, nouveau directeur de la Sûreté Nationale dans son bureau. (Rol.)

Comment sera réorganisé le service intéressé.

L'attentat de Marseille a laissé voir des lacunes graves dans le fameux service de surveillance des voyages officiels. M. Sisteron est révoqué, certes, mais ce n'est là qu'une satisfaction bien platonique donnée au public. On ne saurait admettre que le service intéressé fût laissé dans le même état d'incurie. A diverses reprises, il m'a été donné « de faire les voyages présidentiels », comme on dit en argot journalistique, et j'avais pu constater combien facile eût été la tâche d'un criminel bien décidé et audacieux. A Orléans, par exemple, lors du voyage dans cette ville de M. Gaston Doumergue, j'ai vu le président de la République descendant de voiture à trois pas seulement de la foule compacte et mal endiguée qui l'acclamait; trois braves agents municipaux assuraient tant bien que mal le service d'ordre quasi inexistant, comme vous le voyez.

Du temps de M. Oudaille, grand convoyeur des têtes couronnées, les choses n'en allaient pas ainsi. Tout de suite après la guerre, comme on se le rappelle, tous les souverains alliés vinrent nous voir. Le débarquement avait lieu à la gare du Bois de Boulogne. Mes obligations professionnelles me firent assister à ces arrivées de rois et je me rappelle fort bien qu'un double cordon de soldats et d'agents maintenait les curieux à plus de cinquante mètres, et, d'autre part, un peloton de cuirassiers entourait la daumont officielle. Toutes ces élémentaires mesures de précautions tombèrent bientôt en désuétude. Pourquoi ? Mystère.

Mais les récriminations contre l'irréparable sont vaines, et seul l'avenir doit nous intéresser. C'est ce que pense M. Magny, le nouveau directeur de la Sûreté nationale, à qui incombe la réorganisation d'un service qui n'entre en jeu qu'en de rares occasions, mais qui n'en est pas moins d'une importance capitale.

Nous savons que M. Magny, qui fut un de nos meilleurs préfets, homme énergique et de décision, un véritable chef, s'est déjà attelé à la lourde besogne avec l'intention bien arrêtée d'en arriver à bout. Rien n'est encore officiellement décidé en ce qui concerne la refonte du service en question, mais plusieurs projets sont à l'étude. Quel-

qu'un de l'entourage de M. Magny nous disait :

— La tragédie de Marseille est une terrible leçon. Elle nous apporte la confirmation qu'un bon chef de police doit avoir pour devise : « Ne jamais avoir confiance », c'est-à-dire qu'au cours des voyages officiels tout doit être prévu et organisé comme si un complot avait été ourdi et il ne faut pas craindre, en ces circonstances exceptionnelles, de voir des meurtriers partout. Il faut se répéter qu'au milieu de cent mille paisibles citoyens un assassin peut se glisser, et, sous prétexte de faire voir au bon peuple un souverain en liberté, il ne faut pas laisser l'assassin s'approcher et commettre son forfait.

— Il n'y avait donc aucune tactique spéciale d'envisagée en vue de rendre impossible un attentat ?

— A vrai dire, aucun plan fixe de protection n'existe. Les mesures à prendre variaient selon les circonstances et étaient décidées au cours de conférences à la Sûreté nationale et au ministère de l'Intérieur. Comme vous le savez, le protocole policier du voyage est rédigé par le service compétent ; c'est un ouvrage très détaillé qui se compose de plusieurs centaines de pages dactylographiées. En principe, rien ne doit y être changé, sans un contre-ordre écrit. La faute grave relevée à Marseille à l'actif du service de M. Sisteron est précisément le congédiement de l'escouade de cyclistes prévue autour de l'automobile royale. Chacun nie avoir donné ce contre-ordre et pourtant il a été donné, hélas ! et obéi.

— Quelles seront les réformes apportées au service des voyages officiels ?

Le fonctionnaire qui nous renseigne hésite, puis :

— Vous connaissez M. Magny ? C'est un chef qui réfléchit, scrute, se documente, avant de décider et d'ordonner. Vous l'avez vu à la préfecture de la Meuse, puis de la Marne. C'est un organisateur et un administrateur, et son esprit d'initiative a déjà fait ses preuves. Il étudie en ce moment diverses suggestions, dont certaines très intéressantes.

— On a dit qu'une brigade spéciale d'agents entraînée méthodiquement et réservée aux déplacements officiels serait constituée ?

— Certes, il apparaît qu'en face d'une organisation aussi puissante que celle qui a

opéré à Marseille, un service de protection spécial, composé d'agents instruits à parer les tentatives criminelles, serait d'une création très utile.

Mais notre interlocuteur ne peut nous en dire davantage. Cependant nous avons pu obtenir quelques précisions sur les projets actuellement à l'étude. Le principe serait posé d'écarter la foule des curieux à vingt mètres au moins du cortège officiel et cela dans toutes circonstances. D'autre part cinquante agents de vingt-cinq à trente ans, d'une grande résistance physique, seraient choisis dans les contingents actuels. Cette petite garde d'élite subirait un entraînement spécial dans un camp proche de Paris. On habituerait ces jeunes hommes, par des exercices appropriés, à contrecarrer tout attentat. Ces cinquante agents cyclistes seraient divisés en quatre groupes : cinq devant la voiture officielle ; cinq, derrière : vingt de chaque côté en trois files parallèles, la première — celle proche de la voiture — de huit hommes. Tous ces agents auraient la main gauche sur le guidon et la main droite serait armée d'un revolver. Certains fonctionnaires de la police pencheraient pour munir la file d'agents cyclistes la plus proche de la foule d'une sorte de matraque, courte mais implacable. Tout ce système reposerait sur l'entraînement intensif de cette brigade spéciale, sorte de garde de protection dont tous les hommes connaîtraient la manière, au besoin par les moyens extrêmes, d'empêcher quiconque d'approcher de la voiture officielle, et nous ne verrions plus ce spectacle navrant, lamentable, incompréhensible, d'un terroriste sautant sur le marche pied de l'auto où se trouve un roi, pour le mitrailler à bout portant.

On a même envisagé la construction d'une automobile spéciale comportant à l'arrière deux marchepieds sur lesquels se tiendraient, debout, arme au poing, deux agents bien dressés à la contre-attaque. Aux États-Unis, comme on le sait, un agent se tient toujours à chaque portière des voitures officielles, un redoutable bâton à la main.

Mais il y aura les jets de bombe, les lancements de grenade, de haut ou à distance, a-t-on objecté. Certains fonctionnaires y ont pensé en suggérant que l'auto officielle soit munie d'un blindage léger mais très résistant, surtout à sa toiture. Grâce à ces dispositifs, un attentat serait voué quasi certainement à l'échec.

Et le public, dira-t-on, ce bon public badaud et enthousiaste, pour qui les cortèges qui accompagnent les souverains en voyage constituent des divertissements si goûtés ? Oui, ce public qui acclame de si bon cœur ne verra-t-il plus rien ? Autant qu'autrefois, nous a-t-on répondu, et sans risques ; les trois rangs d'agents cyclistes ne formeront pas un écran opaque, moins opaque, en tout cas, que les pelotons de gardes républicains à cheval d'antan.

Quant au service d'ordre fixe, c'est-à-dire celui qui est rangé tout le long du parcours, il serait formé presque toujours de la troupe et d'un cordon d'agents qui, lui, ferait face aux curieux, scrutant les mouvements de foule.

Le service de protection en question pourrait fonctionner dans toutes les villes de France et, dans les jours précédant l'arrivée de quelque chef d'État, une sorte de répétition générale assignerait à chaque élément de police et de troupe, sa place et sa mission.

Système compliqué, objectera-t-on encore. Ne croyez-vous pas que cela est préférable à l'inorganisation actuelle ? Nous aurions désormais une tactique du voyage officiel, un plan qui répondrait aux agressions terroristes, et, si un tel appareil avait été mis en action, un pays allié ne pleurerait pas aujourd'hui son roi. On critiquera peut-être les projets en cours ; rien n'est parfait, mais ce qui serait exécrable et ce que le public ne comprendrait pas, c'est qu'un attentat comme celui de Marseille se renouvelât. En trente mois, sur le territoire de la France, le président Paul Doumer, le roi Alexandre de Yougoslavie, le ministre Barthou sont tombés, lâchement assassinés. Nul pays au monde n'a été le théâtre en si peu de temps de trois forfaits de cet ordre. C'est certainement ce que pense M. Magny, le nouveau directeur de la Sûreté nationale.

ANDRÉ CHARPENTIER.

DANS UN PROCHAIN NUMÉRO
VOUS LIREZ
un article sensationnel
DE
Jacques TRÉMOULET
QUI TUE
LES BERGERS DU VAR ?

On accuse, on plaide, on juge...

La baronne russe et le prince hindou.

La première Chambre du tribunal de la Seine est actuellement saisie d'un procès qui est un véritable conte de mille et une nuits, commençant par une révolution, se continuant par l'exil, puis l'amour, pour se terminer par un voyage aux Indes à la recherche d'un Prince Charmant, las d'une épouse pourtant charmante... elle aussi.

Nina de Stempel est née en 1902 à Tzarskoïé-Sélo, ce Versailles des derniers Romanov. Son père fut chambellan du tsar... Lorsque la révolution russe éclata, elle a quinze ans ; son père a été tué à la tête de sa division de cavalerie, sa mère et son frère sont massacrés par les bolcheviks. Elle parvient à fuir et arrive à Odessa où le hasard — ce souverain maître, — lui fait rencontrer son cousin Boris Tchaplitz, lequel fuit comme elle les troupes bolcheviks.

Dans le port de la mer Noire, les derniers bateaux français vont partir, la petite baronne reconnaît des officiers jadis rencontrés à Saint-Petersbourg : elle les supplie de l'emmener avec son cousin... Les officiers hésitent, les places sont comptées. En tout cas, s'il y a une place de plus, elle sera pour elle ; quant au cousin, il ne faut pas y songer.

Une idée surgit dans le cerveau romanesque de cette fillette : elle prétend qu'elle vient d'épouser son cousin ; les autorités n'ont pas le temps de vérifier ses dires... On les embarque tous deux avec un sauf-conduit au nom de baron et baronne de Tchaplitz.

A Paris, le pseudo couple se quitte, chacun va tenter la chance de son côté. A Dieu vat !...

Les années passent... la baronne Nina de Stempel est jolie, très fêtée ; elle fait la connaissance du prince Dalal, fils d'un agent de change de Bombay... C'est le coup de foudre réciproque et le prince demande la main de Nina de Stempel :

Pardon, lui disent les autorités compétentes, pardon, vous êtes déjà mariée.

Elle a bien expliqué le stratagème pour quitter jadis Odessa et sauver son cousin :

— Divorcez ; lui dit-on, vous vous remarierez après !

Les ecclésiastiques russes de la rue Daru pressentissent prononcer le divorce et la baronne de Stempel devient la princesse Dalal. Dans une de ces petites maisons multicolores qui, sur la Riviera, forment un décor d'Opéra comique, le nouveau couple connaît les délices d'une lune de miel passionnée, enivrante... Un soir, devant la Méditerranée couleur de lapis-lazuli, le jeune prince déclare à sa femme qu'il est obligé de regagner les Indes pour quelque temps, afin de régler des affaires de famille... Il part, laissant sa femme confiante : il ne revint jamais... La princesse, à son tour, se rend à Bombay et là elle se heurte à toute la famille de son mari, cette famille est composée de Parsis, disciples de Zoroastre, ces derniers adorateurs du feu ; cette chrétienne venue de Russie ne rentrera jamais dans leurs rangs, cette jeune femme au charme slave ne peut pas rester une Dalal et la princesse doit quitter Bombay sans avoir revu son mari.

De retour à Paris, elle est assignée devant la première Chambre du tribunal en nullité de mariage : au nom de la famille Dalal, M^{re} André Prudhomme a plaidé que le mariage était nul, car le premier n'avait pas été dissous, les autorités ecclésiastiques n'ayant pas qualité pour prononcer un divorce. M^{re} Marcel Rémond, en une éloquent plaidoirie juridiquement charpentée répliqua pour la princesse Dalal que le mariage soi-disant contracté jadis en Russie n'avait jamais existé et que, de plus, même s'il avait été contracté, il ne pouvait être valable, Nina de Stempel n'ayant pas, à cette époque, les seize ans révolus que réclamait l'ancien code russe pour prononcer un mariage ; en conséquence, les autorités ecclésiastiques avaient prononcé le divorce d'une union qui ne pouvait avoir été consacrée.

Le tribunal a ordonné une enquête.

SYLVIA RISSER.

L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Écrivez confidentiellement à :

Remédès WOODS, Ltd. 10, Archer Str. (188 C.C.) Londres W1.



Quelques caresses maladroites me renseignèrent sur les goûts de ce couple singulier.

J'étais arrêté, cet été, dans un village des Landes que nous appelons S... Situé à l'écart des grandes voies de communication, il m'avait séduit par sa simplicité et par un air d'honnêteté que l'on y respirait. Vous avez certainement dans vos souvenirs un charmant petit coin de campagne où le cinéma ne vient qu'une fois par semaine, en camion, et où vous vous êtes senti très loin de la ville et de tout ce qu'elle a de mauvais. S... est ainsi. Un samedi soir, j'étais allé au « bal ». Il se donnait en une grange située dans les dépendances de l'unique auberge. Les filles étaient belles, et les garçons les traitaient avec la familiarité audacieuse qui accompagne en général, aux champs, les rapports amoureux.

Jusque-là, rien que de très banal.

Oh, le vilain jaloux !

A l'une des tables, deux jeunes hommes étaient seuls. L'un d'eux étant allé faire danser une aimable brune, son compagnon, lorsqu'il revint, lui fit à voix basse des reproches dont je crus deviner les termes. Quelque chose comme :

— Je t'ai dit qu'elle me plaisait... Tu avais l'air amoureux d'elle... C'est moi qu'elle aime, et je te défends de danser avec... J'étais naïf !...

Presque aussitôt, celui qui avait dansé se rapprocha de l'autre sur le banc où ils étaient assis et lui prit doucement la main, comme pour lui demander pardon. Le geste était assez surprenant pour que je les observasse mieux. Leurs doigts s'entrelacèrent et leurs genoux se frôlèrent avec insistance. La colère s'apaisa vite chez celui qui avait émis les reproches que j'avais mal interprétés tout à l'heure : c'était le plus jeune des deux. Il était solidement bâti, avec une sorte de réserve sur sa bonne grosse figure rougeaude de garçon laitier. — L'autre, maigre et sec, assez petit, était franchement laid et gauche. Quelques caresses discrètes et maladroites purent me renseigner à peu près ce soir-là sur les goûts du singulier couple qui, par son vice,

sinon par son élégance, n'aurait pas été déplacé dans certaines « boîtes » spéciales de Montmartre.

On s'imagina mal que de semblables monstruosités puissent se pratiquer à la campagne. Dans les milieux équivoques des grandes villes, « l'amour qui n'ose pas dire son nom », pour répréhensible qu'il soit, surprend moins ; une certaine dépravation intellectuelle, le snobisme et très souvent aussi l'intérêt, sans pouvoir l'excuser, arrivent à l'expliquer. Mais chez ces deux paysans paisibles, dans les yeux desquels on ne lisait même pas le moindre vice, on ne comprenait pas, et l'on finissait par se demander si l'on

n'avait pas été le jouet d'une hallucination.

Des anormaux à l'état pur.

Le lecteur voudra bien excuser un sujet aussi scabreux. L'importance sociale de ces sortes de choses est telle qu'on ne peut se contenter d'observer le silence qu'exigerait la pudeur. Et les déclarations suivantes d'un médecin du pays sembleront peut-être de quelque intérêt.

— J'appellerai ces deux « corydons », m'expliqua-t-il, des anormaux à l'état pur. Je les connais sans les avoir jamais soignés : je peux donc en parler. Chez eux, évidemment, aucun intellectualisme. Il ne faut voir que le fait brutal et il s'explique très aisément. Vous savez que les goûts féminins d'individus qui présentent par ailleurs toute l'apparence de vigoureux garçons sont souvent provoqués par une anomalie intérieure et parfois imperceptible d'une partie de l'organisme.

— Oui, et les savants prétendent avoir réussi quelques opérations curieuses.

— Pour votre garçon laitier — et c'est en effet son métier — je pense qu'il ne faut pas chercher autre chose. Seulement, l'occasion de se laisser aller à ses instincts peu mâles ne lui aurait sans doute jamais été donnée, et il serait resté un gamin taciturne peu empressé envers les filles, s'il n'avait pas rencontré l'autre, celui qui est si laid. Celui-là, les femmes n'en veulent pas, alors qu'il les trouverait fort à son goût, mais il recule devant le viol. Un jour, entre ces deux insatisfaits, le contact s'est produit, et l'inévitable aussi.

— Tout de même, l'amour aux champs reste, dans ces conditions-là, l'exception ?

— Hélas ! on le voudrait !... J'ai tout lieu de croire qu'il se répand, au contraire... Dans le cas qui nous occupe, songez que ces deux « mignons », d'ailleurs très prudents, ne pourront un jour ou l'autre, s'empêcher de faire du prosélytisme. Dans les petites villes, où il est mal vu de s'afficher avec une femme, que de « vocations » anormales sont provoquées par la timidité. Des jeunes gens sains se laissent aller par

veulerie à écouter les appels de certains

de leurs camarades prédisposés par la nature à ces désastreuses pratiques. Autant, à la grande ville, des théories trop cérébrales d'esthètes peuvent présenter de dangers pour les adolescents, autant, je le répète, la timidité peut provoquer dans les petits centres et à la campagne de lamentables égarements. C'est très grave, et l'on n'y prend pas assez garde.

Chasseurs de « gigolo ».

Nous avons fait allusion à l'intérêt. Au village comme à la ville, il joue son rôle démoralisant. Un récent scandale qui mit en émoi la clientèle spéciale de deux cafés de Montparnasse et des Champs-Élysées en est la preuve.

Fatigués de rechercher des partenaires parmi les fidèles connus qui se retrouvent chaque année au fameux bal de la Mi-Carême à Magic-City, une vingtaine de riches pervers se retrouvaient le soir dans la magnifique propriété de l'un d'eux, surnommé « Pierrette ». Elle est située près d'un centre agricole à une cinquantaine de kilomètres de Paris, et les femmes n'y entrent jamais. Ces hommes qui, dans la vie de tous les jours, occupent des situations respectables, s'appellent entre eux : « La Charbonnière », « Bigoudi », « Follette », « Berthe-la-Pleureuse » et autres surnoms pitoyables. Avec une adresse diabolique, ils avaient prospecté dans les villages voisins et réussi à attirer dans cette propriété des gamins rarement âgés de plus de vingt ans qui, attirés peu à peu par les largesses des amis du châtelain, consentaient à se mêler à des jeux d'abord simplement équivoques et rapidement devenus crapuleux.

Il est difficile d'éviter les bavardages. Après plusieurs séances, des fuites se produisirent, des gosses écoeurés parlèrent, des parents portèrent plainte. Il y eut une descente de police. On trouva dix petits gars fagotés avec des robes apportées de Paris, et fêtés par leurs généreux patrons avec champagne, fleurs et parfums.

L'affaire a été étouffée, les plaintes ayant été retirées à la suite d'une large distribution d'indemnités. De ces jeunes gens, l'appât du gain, le besoin peut-être, une évidente faiblesse de caractère et surtout l'audace des misérables qui les ont entraînés ont fait des victimes. Certains ne se débarrasseront jamais d'une tache misérable.

A leur tour, ils vont semer la contagion dans leur village.

Les corrupteurs de la jeunesse ont passé.

ROGER DE MAYNARD.

Très prochainement

NOUS PUBLIERONS
UN REPORTAGE SENSATIONNEL DE
Maurice LAPORTE

Sarre Rouge et Brune

Notre envoyé spécial dans la Sarre a pénétré bien des mystères, a découvert bien des secrets.

Cette enquête vient à son heure, à la veille du fameux plébiscite qui inquiète tant les esprits.

Certains ne se débarrasseront jamais d'une tache misérable.



TANDIS QUE LE GOUVERNEMENT BULGARE SE LA LUMIÈRE SE FAIT SUR

L'important article que nous recevons de notre collaborateur Maurice Laporte nous contraint à remettre la publication du « Bagne dans les Neiges » à la semaine prochaine.

On se fait du tort à trop faire parler de soi.

C'est justement à quoi doit penser actuellement Yvan Mikailoff que certaines dépêches disent en fuite et traqué alors qu'un communiqué de la police turque déclare qu'il vient d'être arrêté en sa retraite hivernale, près d'Istanbul — et cela à la demande des gouvernements yougoslave et français.

Nous pouvons donner pour certain en effet qu'un double mandat d'arrêt et d'extradition a été lancé par le Parquet de Marseille et celui de Belgrade contre le redoutable chef de l'O. R. I. M. dont je vous ai dernièrement tracé ici l'aventureuse carrière.

D'autre part, un correspondant de Sofia nous avise que la Sûreté bulgare vient de prendre toute une série de mesures énergiques contre l'Organisation révolutionnaire intérieure macédonienne, du moins contre la partie secrète de cette organisation, car il ne faut pas omettre de préciser, quand il est question des terroristes macédoniens, que l'O. R. I. M. possède une organisation légale avec sièges, journaux, comités, représentants au Parlement qui s'agitent et font leur propagande au grand jour et, d'autre part, une organisation tout à fait secrète en la personne du Central exécutif dirigé par Mikailoff et deux de ses lieutenants Karadjoff et Ragvigoroff qui réunissent en quelque sorte entre leurs mains la véritable puissance des comitadjis macédoniens.

Nous avons dit qu'un triumvirat commandait en maître absolu à toutes les forces tant légales qu'illégalles de l'O. R. I. M., estimées à cinquante mille adhérents. En dessous de celui-ci, le Central exécutif se compose de quatorze membres dont deux, Drangov et Hastev, viennent d'être arrêtés à la frontière bulgare-turque et ramenés à Sofia. On leur reproche d'avoir servi d'agents de liaison entre Mikailoff et le Dr Ante Pavelitch, le même Pavelitch dont le gouvernement italien vient de refuser l'extradition.

Il se précise, en dépit de la censure que fait peser le gouvernement de Sofia sur les mesures en cours et dont on ne connaît pas l'ampleur et la portée avant plusieurs semaines, que de nombreuses arrestations sont opérées chaque jour parallèlement à des visites domiciliaires et à des perquisitions dont la plus sensationnelle est celle qui vient d'avoir lieu rue Pirov, dans une sorte d'épicerie-quincaillerie.

Je tiens ce dernier renseignement de source autorisée et il ne contribue pas peu, pour moi, à éclairer toute l'importance de la répression à laquelle vient de se résoudre la police bulgare en plaçant virtuellement hors la loi les chefs et les partisans de l'O. R. I. M.

J'ai eu l'occasion, en compagnie de quelques Macédoniens, de visiter cette étrange boutique de la rue Pirov, l'un des sièges

secrets du Central exécutif en même temps que son arsenal. Tout l'intérêt se trouvait dans l'arrière-magasin, donnant lui-même de plain-pied sur une cour étroite, en équerre, bordée de masures délabrées aux portes et aux couloirs nombreux débouchant sur un invraisemblable dédale de ruelles grimpantes.

C'est là que fut exécuté, en 1931, par Hastev, un colonel du 8^e voltigeurs, nommé Dagueroff, accusé, en tant que président d'une cour martiale, d'avoir fait condamner à mort trois rebelles macédoniens. On l'avait lié sur une table et tué à coups de poignard après des tortures sans nom dont l'objet était de lui faire signer une confession de son « crime ». Cette table, à peine équerree, était restée à la même place. Une tache roussâtre qu'on ne s'était pas donné la peine d'enlever la maculait encore. Dessus on avait posé l'Évangile, le poignard, le revolver et la bannière de l'O. R. I. M. avec l'inscription : *La liberté ou la mort*. En face, accroché au mur, un portrait de Todor Alexandroff et en dessous, celui d'Ivan Mikailoff en tenue de campagne.

Les comitadjis en renom, dont beaucoup d'intellectuels, médecins, avocats, députés, se réunissaient là, autour de cette table-symbole, une fois par semaine, pour débattre les intérêts de leur mouvement. Comme il n'y avait point de chaise, chacun s'asseyait sans façon : sur des tonneaux de pruneaux, des outils de travail, des manches de pioche ou des caisses pleines de fusils et de munitions, car le boutiquier débitait indistinctement à sa bizarre clientèle des vivres, des instruments aratoires, du plomb et des balles.

Par la cour et le labyrinthe des ruelles couvertes, on gagnait un second bastion avancé de l'O. R. I. M., le bar *Phonix*, café chic, rendez-vous habituel des journalistes de Sofia et des voyvodes de la conjuration.

Yvan Mikailoff, le Petit Vantché, ne dédaignait point d'y paraître à l'heure de l'apéritif quand il villégiaturait à Sofia. Ses ennemis connaissaient cette particularité, ce qui fait que le chef de l'O. R. I. M. tomba, un beau soir, dans un traquenard où sa vie ne dépendit que d'un fil.

C'était le 12 octobre 1931, Mikailoff achevait de vider une fiole de *slivovitz* en face d'Agrécheff, l'un de ses seconds, et de Kelemen-Georguieff, son chauffeur, le meurtrier d'Alexandre 1^{er} et de Louis Barthou, lorsqu'un bruit symptomatique venant de la rue se fit entendre, se rapprocha, redoubla d'intensité en passant devant la façade du bar, puis décrivit, pour se perdre dans la direction de l'avenue Marie-Louise.

Personne ne s'était trompé sur la signification et la nature de ces *ralala* et tout ce qui se trouvait dans l'établissement plongea derrière les tables, les banes, le comptoir. Puis ce fut le silence.

Mikailoff se releva le premier pour aller voir ce qui se passait, quand brutalement Agrécheff, toujours à plat ventre sous une banquette, le tira par les jambes provoquant ainsi sa chute. Le terroriste avait deviné juste : cette auto qui venait de traverser la rue à toute allure n'était qu'une amorce pour attirer les comitadjis hors du *Phonix*. Il s'agissait certainement de partisans protoguerovistes décidés coûte que coûte à s'offrir la tête à Mikailoff. La fusillade allait reprendre, mais plus sérieuse, cette fois. En effet, quelques secondes plus tard, une deuxième voiture, chargée d'hommes brandissant de courts mausers, passait au ralenti. Un sifflement de balles sans détonation — les armes étant pourvues d'un appareil silencieux inauguré pour la première fois à Sofia — caressa les oreilles des assésés. Agrécheff, frappé en pleine poitrine, se recroquevilla derrière son précaire abri. Quant à Mikailoff, il sentit qu'un projectile lui labourait la joue droite. Trois autres comitadjis furent blessés. Georguieff sortit indemne de l'aventure.

Le lendemain, je me rendais au *Phonix* pour constater que les mitraillettes et des tromblons chargés à chevrotine avaient criblé de projectiles la devanture du bar ainsi que celle d'une pâtisserie voisine. On me dit que deux gosses qui se trouvaient à ce moment-là sur le trottoir avaient été fauchés net et que Mikailoff s'était personnellement occupé de les faire conduire dans la meilleure clinique de Sofia, en vain d'ailleurs. Le roi des comitadjis prit tous les frais de funérailles à sa charge et versa aux familles des deux malheureux une somme de 25 000 levass. Il eut ensuite l'audace de se présenter à la Préfecture pour protester contre la façon dont des bandits attaquaient en pleine rue les citoyens paisibles, jurant que, si l'on n'y mettait pas bon ordre, il se chargerait lui-même d'assurer sa propre vengeance.

Il tint parole puisque huit jours plus tard, le lendemain, je me rendais au *Phonix* pour constater que les mitraillettes et des tromblons chargés à chevrotine avaient criblé de projectiles la devanture du bar ainsi que celle d'une pâtisserie voisine. On me dit que deux gosses qui se trouvaient à ce moment-là sur le trottoir avaient été fauchés net et que Mikailoff s'était personnellement occupé de les faire conduire dans la meilleure clinique de Sofia, en vain d'ailleurs. Le roi des comitadjis prit tous les frais de funérailles à sa charge et versa aux familles des deux malheureux une somme de 25 000 levass. Il eut ensuite l'audace de se présenter à la Préfecture pour protester contre la façon dont des bandits attaquaient en pleine rue les citoyens paisibles, jurant que, si l'on n'y mettait pas bon ordre, il se chargerait lui-même d'assurer sa propre vengeance.

Il tint parole puisque huit jours plus tard, le lendemain, je me rendais au *Phonix* pour constater que les mitraillettes et des tromblons chargés à chevrotine avaient criblé de projectiles la devanture du bar ainsi que celle d'une pâtisserie voisine. On me dit que deux gosses qui se trouvaient à ce moment-là sur le trottoir avaient été fauchés net et que Mikailoff s'était personnellement occupé de les faire conduire dans la meilleure clinique de Sofia, en vain d'ailleurs. Le roi des comitadjis prit tous les frais de funérailles à sa charge et versa aux familles des deux malheureux une somme de 25 000 levass. Il eut ensuite l'audace de se présenter à la Préfecture pour protester contre la façon dont des bandits attaquaient en pleine rue les citoyens paisibles, jurant que, si l'on n'y mettait pas bon ordre, il se chargerait lui-même d'assurer sa propre vengeance.

Ci-contre : Reproduction photographique du journal *La Macédoine* qui publia la « condamnation à mort » d'Alexandre de Yougoslavie.

Cel étonnant instantané fut pris quelques secondes après l'attentat. (F. P.)

tard le café *Zlatitza*, rue de l'Isker, où se retrouvaient les protoguerovistes, ses adversaires acharnés, fut mitraillé par une section de représailles commandée par... le chauffeur Georguieff...

Le troisième bastion avancé de l'O. R. I. M., et non le moins curieux, était situé rue Ardo, dans un cinéma. Le spectacle n'y était pas public. Seuls les comitadjis y avaient accès.

Je n'ai jamais assisté à une chose aussi étonnante. Imaginez une salle plutôt petite, pouvant contenir une centaine de personnes environ. Au mur, aucune décoration sauf les proclamations habituelles de l'organisation révolutionnaire et, dans le fond, au-dessus de l'écran, une draperie représentant le lion tenant entre ses pattes de devant un sabre et un fusil qui servit de premier symbole à l'O. R. I. M., à l'époque glorieuse des combats contre le Croissant.

Les films que l'on déroulait avaient pour mission de développer, chez le spectateur, l'entraînement intensif auquel le Central exécutif soumettait les néophytes. Ce n'étaient que scènes de fusillades, tirs en montagne et en campagne, razzias opérées dans les villages, rassemblements et défilés de Macédoniens, etc... Bien entendu, il n'y avait pas de guichet à la porte et nul n'aurait pu franchir le seuil sans montrer patte blanche : en l'occurrence, une carte d'invitation signée par l'un des membres du Central exécutif.

Au sous-sol, aménagé en salle de corps de garde, un *itcha* (section composée d'une vingtaine de combattants, se tenant en permanence jouant aux cartes ou piquant les dés, le revolver à proximité de la main. C'était aussi le bureau des archives, entendez par là que des casiers étaient bourrés de fiches signalétiques, de dossiers sur les personnalités bulgares les plus en vue, de photographies de « suspects » et d'adversaires idoines à faire des cadavres.

Quand le Central exécutif avait prononcé une de ces condamnations à mort dont il n'était pas chiche, les tueurs promus au poste d'exécuteurs des hautes œuvres descendaient au sous-sol et se faisaient remettre, en même temps que la photographie du condamné, tous les renseignements pouvant aider à sa recherche. Si l'un d'eux était par hasard à court de munitions, on lui délivrait un bon pour l'épicerie-quincaillerie de la rue Pirov où il pouvait se ravitailler en armes de toutes sortes, depuis le simple poignard jusqu'au *Paklena-machina*, une récente invention due à l'ingéniosité de Mikailoff et qui consistait tout simplement en une jolie petite boîte ressemblant à s'y méprendre à une caisse de phonographe. Il suffisait de la poser en un endroit quelconque, par exemple sous la nef centrale de la cathédrale de Sofia, comme cela se fit certain jour, pour que cinq ou six kilos d'écrasite pulvérisent, au moment voulu et le temps d'allumer sa pipe, le bâtiment le plus résistant.

Or, la police de Sofia, secondée par l'armée, vient d'envahir sans coup férir — chose qu'elle n'avait jamais osé faire jusqu'ici — les trois fameux repaires de l'O. R. I. M.

Une centaine de terroristes qui s'y trouvaient à leur poste ont été coffrés dans une caserne et placés au secret. Ils auront, paraît-il, à répondre devant un Conseil de guerre des crimes qu'on impute à leur organisation.

L'examen des archives a permis de constater qu'un grand nombre de hauts fonctionnaires bulgares, en exercice sous les gouvernements précédents, étaient au service du Central exécutif et que quantité d'officiers de l'armée régulière n'avaient rien à refuser au Petit Vantché. On a aussi la preuve de chantages portant sur des sommes qui se chiffrent par millions exercés à l'égard de banquiers, d'industriels et de négociants qui, craignant pour leur vie, payaient à l'O. R. I. M. des tributs assez élevés.

Nos terroristes possédaient, à cet égard, un service de renseignements très complet et admirablement tenu à jour au sujet de la fortune, des affaires et des transactions financières de leurs victimes. Il est même question d'accointances assez précises avec des gouvernements étrangers mais, là-dessus, les communiqués officiels de Sofia préfèrent garder un prudent silence.

Cette offensive de grand style contre l'O. R. I. M. n'aurait été décidée qu'à la suite de la découverte d'un document signé Mikailoff et adressé à l'Oustachi du Dr Ante Pavelitch, dans lequel le Petit Vantché prévenait l'agitateur croate qu'il se proposait de faire subir au roi Boris de Bulgarie un sort identique à celui dont Pavelitch avait menacé le roi Alexandre 1^{er}, MM. Barthou, Titulesco, ministre des Affaires étrangères roumain et Benès, président du Conseil



Révélation sensationnelles

*The responsibility
the Croats, whose just
their elementary rights*

Youngstown, Ohio, S



Le cliché ci-dessus reproduit la fin du document dont il est question dans notre article et qui fut, ainsi que nous l'avons indiqué, à la



Le Docteur Ante Pavelitch dont l'extradition vient d'être refusée par le Gouvernement italien.

ous-ban-
teur du
il qu'il
y a-t-il
s'écia
souten
out de
neilleur
e sous-
a You-
erbes
s pour
à l'ins-
e direc-
volisme
camina
manda
quelle
longue
Croate-
réponse
Mais
imment
sprit?
mission
Bulgarie
qu'un grand lac se
paysan
Croate-
ssi, ré-
rouvais
e ne
are, ça
ni fai-
Ne
Yougo-
Této-
X. m'a
ville à
tion du
égrade,
lonnées
pouvoir
grande
eux dé-
stèrent
is pour
qu'ils
empê-
livrer à
Mais
popula-
volains
stations,
ds dans
film et
l'ap-
de la

Les Croates demandent la tête du roi Alexandre

Une résolution de l'Union croate de Zagreb

Nous lisons dans le journal *Nezavisna Hrvatska Drzava* du 16 Avril :

L'Union centrale croate de Serain a voté, en présence de tous ses membres du territoire du royaume de Belgique, le 14 avril 1934, la résolution suivante :

1. La date sombre de décembre 1918 est due à la trahison et à la tromperie à l'égard du peuple croate qui ont soumis ce dernier à la Serbie sous le commandement d'Alexandre Karageorgievitch.

2. La trahison et la tromperie résultent du fait que nul ne peut priver un peuple de sa souveraineté sans procéder à un plébiscite et sans un libre acte d'autodétermination.

3. De tout cela est responsable Alexandre Karageorgievitch qui s'est installé par la force en Croatie et qui la tourmente et la crucifie.

4. Alexandre répond de sa tête de la mort de Stépan Raditch, Paul Raditch, D. Basarick, Milan Sufajlay, Rosie, Hranilovic, Soldin et les nombreux autres martyrs croates.

5. Alexandre est responsable de tous les mensonges répandus à l'étranger, suivant lesquels tout serait pour le mieux en Croatie, alors qu'en réalité des flots de sang croate ont été et sont encore répandus.

6. Alexandre est responsable de la mort d'Oreb, Bégovic et autres, au cas où il permettrait qu'ils soient condamnés à mort.

7. Alexandre est responsable de permettre aujourd'hui encore la diffusion par l'agence Acala de mensonges suivant lesquels le peuple croate serait content de la condamnation à mort d'Oreb et de ses compagnons et que les Croates de Zagreb auraient protesté contre les insurgés croates et leurs chefs.

Ayant en vue tout cela sous condamné à mort Alexandre Karageorgievitch.

DÉCIDE A METTRE L'O.R.I.M. HORS LA LOI, LE DRAME DE MARSEILLE



de MAURICE LAPORTE

for such consequences will not rest with demands include only the recognition of liberty and free development. September 20th, 1933.

Stjepan Tuhovici
Stjepanovic
Jovan Vrešic
Milan Billich

suite d'un Congrès révolutionnaire tenu aux Etats-Unis, déposé « officiellement » chez un notaire.



Yvan Mikailoff, le chef redoutable de l'O. R. I. M., qui a été arrêté près d'Istanbul. (Nyt.)

tchécoslovaque. On se doute un peu que cette révélation n'eût pas l'heur de plaire au souverain qui, depuis des mois, ose à peine sortir de son palais. Il est possible que, pour une fois, Mikailoff et les siens aient dépassé les limites du raisonnable et épuisé la patience d'un gouvernement qui, au reste, en avait assez de passer pour le complice de l'Organisation révolutionnaire. C'était, pour les uns comme pour les autres, une question de vie ou de mort. Il a suffi que les ministres bulgares couchés sur la liste noire sentissent sur leur nuque le froid des poignards de l'O. R. I. M. pour que la mise hors la loi de tous les révolutionnaires macédoniens fût immédiatement ordonnée.

Souhaitons encore que, ne voulant pas faire les choses à demi, Boris III vient de promulguer une ordonnance par laquelle chaque citoyen peut désormais exterminer légalement les terroristes portant le tatouage à la tête de mort et aux tibias entrecroisés. Des primes spéciales sont prévues pour récompenser ceux qui tueront des commandants de *chila* et des membres du Central exécutif. Quant à la tête de Mikailoff, elle a été mise à prix pour la coquette somme de 400 000 levass !

Il ressort également d'un premier examen des archives de l'O. R. I. M. qu'une liaison étroite existait entre les comitadjis macédoniens et les oustachis croates. Nous avions eu déjà l'occasion, au cours de notre dernière enquête, de faire ressortir cette particularité, mais, cette fois, il s'agit de preuves absolument officielles et qui seront versées au dossier qu'auront à examiner les juges de Sofia. Il est même certain que les faux passeports qu'utilisèrent Kelemen-Georgievitch et ses complices ont été fournis par une imprimerie clandestine dirigée par des membres de l'O. R. I. M.

La plus grosse partie des subventions recueillies par les Oustachis provenait aussi de l'organisation occulte de Sofia. Entre autres, le journal *Nezavisna Hrvatska Drzava* n'était publié que grâce aux sommes provenant des différents chantages exercés par l'O. R. I. M. sur les grosses banques bulgares ou dérobées dans les fourgons postaux lors de l'attaque à main armée des trains internationaux.

Voici maintenant une précision qui éclaire singulièrement les dessous du drame de Marseille et dont l'étude ne manquera pas d'intéresser M. Ducup de Saint-Paul, le juge d'instruction chargé de débrouiller l'intrigue qui a abouti à l'exécution d'Alexandre I^{er} et de M. Barthou :

A Seraing, le centre croate liégeois dont on a beaucoup parlé, l'O. R. I. M. entretenait une véritable ambassade dirigée par un certain Stykomir, sujet yougoslave affilié à l'O. R. I. M. Stykomir séjournait encore l'an passé à Marseille, jusqu'au jour où M. Cals, chef de la Sûreté, le pria d'aller se faire pendre ailleurs. Le conspirateur vint alors se fixer quelques semaines à Paris près de Montparnasse, où il fonda une Section mixte composée de réfugiés macédoniens et croates, puis, traqué à nouveau par la police, il alla s'enterrer du côté de Bezons, autre centre important d'émigration balkanique, avant de repasser la frontière belge et de reprendre en mains l'Organisation terroriste de Seraing.

Il est inadmissible que nous n'ayons pas été tenus au courant de ces pégrinations à tout le moins étranges et surtout de la réunion des délégués terroristes croates et macédoniens qui fut provoquée par Stykomir le 1^{er} avril 1934, dans un café proche d'une célèbre aciérie de Seraing.

M. Ducup de Saint-Paul aurait tout intérêt à examiner l'ordre du jour voté à cette séance par une centaine de conspirateurs venus de France, de Belgique et de Suisse. Il constitue en soi une véritable condamnation à mort visant Alexandre de Yougoslavie. Nous ne pouvons faire autrement que donner à ce document sensationnel la publicité qu'il mérite. Il a été publié en son entier, le 16 avril, dans le *Nezavisna Hrvatska Drzava*, puis reproduit, le 6 mai, dans *La Macédoine*, l'organe officiel de l'O. R. I. M. édité en langue française à Genève :

L'Union centrale croate de Seraing a voté, en présence de tous ses membres du territoire du royaume de Belgique, le 1^{er} avril 1934, la résolution suivante :

1^o La date sombre de décembre 1918 est due à la trahison et à la tromperie à l'égard du peuple croate qui ont soumis ce dernier à la Serbie sous le commandement d'Alexandre Karageorgievitch.

2^o La trahison et la tromperie résultent du fait que nul ne peut priver un peuple de sa souveraineté sans procéder à un plébiscite et sans un libre acte d'autodétermination.

3^o De tout cela est responsable Alexandre Karageorgievitch qui s'est installé par la force en Croatie et qui la tourmente et la crucifie.

4^o Alexandre répond de sa tête de la mort de Stjepan Raditch, Paul Raditch, D. Basaricek, Milan Sufflay, Rosic, Kranilovic, Soldin et les nombreux autres martyrs croates.

5^o Alexandre est responsable de tous les mensonges répandus à l'étranger suivant lesquels tout serait pour le mieux en Croatie, alors qu'en réalité des flots de sang croate ont été et sont encore répandus.

6^o Alexandre est responsable de la mort d'Oreb, Bégovic et autres, au cas où il permettrait qu'ils soient condamnés à mort.

7^o Alexandre est responsable de permettre aujourd'hui encore la diffusion par l'agence Avala de mensonges suivant lesquels le peuple croate serait content de la condamnation à mort d'Oreb et de ses compagnons et que les Croates de Zagreb auraient protesté contre les insurgés croates et leurs chefs.

Ayant en vue tout cela, nous condamnons à mort Alexandre Karageorgievitch et tout le gouvernement de Belgrade, condamnation que les insurgés croates auront à exécuter dans le plus bref délai et en raison de laquelle nous adressons au chef des insurgés, Dr Anté Pavelitch, l'appel suivant :

Notre chef ! Nous vous prions d'ordonner dans le plus bref délai que les détachements d'insurgés exécutent avec les autres ordres la condamnation ci-dessus.

Nous voulons la vengeance, nous voulons la lutte à la vie ou à la mort, nous voulons la révolution ! Si elle ne réussit pas en une fois, nous la ferons cent fois, mais la Croatie et tout le peuple croate obtiendront l'Etat croate libre et indépendant.

La révolution se fera, dût toute l'Europe en trembler sur ses fondements !

Nous donnerons notre dernière goutte de sang, mais nous n'attendrons plus !

Ajoutons, en passant, que le *Nezavisna Hrvatska Drzava* dont le tirage atteint 180 000 exemplaires, est vendu dans toutes les capitales du monde et qu'on le trouvait encore dans les kiosques parisiens au lendemain de l'assassinat d'Alexandre I^{er}. On ne peut donc de bonne foi prétendre que les fils de la conjuration étaient si ténus qu'ils échappaient à la vigilance de la police. Avec un peu plus de curiosité et de méthode, on aurait sans doute évité l'irréparable.

Et lui, « notre chef », comme disaient les Croates de Seraing ? Était-il homme à répondre à l'appel de ses partisans ou bien, mesurant soudain l'abîme que son ressentiment avait creusé sous ses pas, allait-il se recuser ?

Ce serait mal connaître Ante Pavelitch que de le croire capable d'une dérobade. La flamme froide de ses yeux, enfoncés sous un front bas, mais large et puissant, la minceur de ses lèvres aux commissures tombantes, le ton autoritaire et combatif de sa voix, tout en lui trahit une de ces énergies peu communes dont il doit être difficile de maîtriser la violence. Pavelitch, c'est le type même du conspirateur irréductible, comme il en pullule par centaines et par milliers dans les Balkans.

Cette lutte contre Belgrade, il a su la préparer et la rendre inévitable. Quelques années lui ont suffi pour gagner à sa cause des bandes nombreuses, réveiller de vieilles rancunes. L'an dernier, il dirigeait tous ses efforts en vue d'un rassemblement monstre de conspirateurs émigrés à l'étranger.

Un vaste Congrès groupant plus de deux cents délégués représentant toutes les nuances des organisations révolutionnaires, se tint le 20 septembre 1933 aux Etats-Unis, à Youngstown, dans le département de l'Ohio. Son but : envisager les moyens de mettre un terme à la dynastie des Karageorgievitch. Les groupements européens, dont ceux de Seraing, de Paris, de Lausanne, etc., y avaient délégué une trentaine des leurs et deux membres du Central exécutif de l'O. R. I. M. y assistaient et y prirent même la parole au nom de Mikailoff. On prononça, dans la fièvre et dans le désir d'une action immédiate, un de ces serments, qui, lorsqu'ils sont mis à exécution, sont capables de détourner le cours de l'histoire. Et, pour qu'il fût bien entendu qu'il ne s'agissait pas là de paroles en l'air, les chefs du Congrès codifièrent, sur papier dûment scellé et contresigné, la volonté de tous. Pour plus de précaution, ce document fut déposé entre les mains de M. Julia-M. Mathus, notaire à Youngstown, chez qui le juge, M. Ducup, de Saint-Paul, pourrait utilement, pour les besoins de son instruction, s'en procurer une copie.

On trouvera ci-contre une reproduction photographique des paraphe appposés au bas de cette pièce qui, si elle avait été connue plus tôt, elle aussi, eût permis à la police d'éclairer sa religion et de prendre quelques

mesures préventives qui n'eussent pas été tout à fait inutiles.

La résolution de l'Union des Croates de Seraing fut reprise par quantité d'autres groupements et, en quelque sorte, avalisée par le Central exécutif de l'O. R. I. M. qui, en la circonstance, non seulement se déclara solidaire des Oustachis, mais encore mit ses tueurs professionnels à la disposition de Pavelitch.

Jusqu'alors on n'exigeait que la tête d'un roi. C'était insuffisant. Il fallait au moins quatre têtes à l'énigmatique Docteur.

Hélas ! Nous n'exagérons rien.

Un mois et demi avant le drame de Marseille, le Comité central occulte de Zagreb prononce, sans ambages, une quadruple condamnation à mort. Le 16 août, le *Nezavisna Hrvatska Drzava* qui, décidément, n'a pas peur de rendre publiques les décisions les plus sanglantes des Oustachis, publie cet autre document que nous nous permettons de soumettre à nos lecteurs :

Barthou, le roi Alexandre, Benès et Titulesco auraient tort de penser qu'ils peuvent trailler à leur guise les autres peuples. Le destin les convaincra bientôt (souligné dans le texte). Mais qu'ils sachent en même temps que, pour les Croates, une seule guerre est possible, c'est celle qui se fera contre Belgrade !

Dès qu'ils eurent connaissance de cette déclaration, les Consuls roumain et tchécoslovaque de Zagreb avertirent leur gouvernement de ce qui se préparait. On se demande, du côté français, si l'on se montra aussi diligent. Il faut sans doute conclure que non.

Enfin, et ceci explique la répression qui, après des années et des années de complicité, s'exerce actuellement contre l'O. R. I. M., le *Spoboda il smrt*, l'organe officiel de Mikailoff à Sofia, publiait à la même date une déclaration de guerre au roi Boris dans laquelle il était dit que le Central exécutif s'était résolu à livrer aux spadassins de Mikailoff les ministres bulgares en exercice, les parlementaires hostiles à l'O. R. I. M. et, d'une façon générale, toutes les personnalités en vue qui n'affichaient pas des sentiments particulièrement chauds en faveur de la cause macédonienne. Ce devait être le signal d'une Saint-Barthélemy rouge comme jamais encore on n'en avait vu de pareille dans les Balkans. Mais, cette fois, plutôt que de céder ou de composer avec ceux qui leur promettaient le sort de Stamboulisky et de ses partisans, les autorités bulgares préférèrent engager le fer à fond. C'est uniquement parce que les forces régulières se sont enfin décidées à prendre l'initiative de l'attaque que l'O. R. I. M. se trouve aujourd'hui, je ne dirai pas jugulée, mais en très mauvaise posture.

Il est certain qu'elle a raté son coup et que le drame de Marseille n'a réussi qu'à liguier contre elle et son alliée l'Oustachi croate tous les adversaires du terrorisme.

N'importe ! La lutte n'est pas terminée. Nous n'assistons là qu'à l'un de ses aspects.

MAURICE LAPORTE.



Une patrouille de comitadjis. (Nyt.)

II (1).

Les ancrés ! dit notre troisième compagnon, un Luxembourgeois aux formes athlétiques. Si elles nous touchent, nous sommes faits.

— Un silence qui me semble infini, puis, à nouveau, le claquement sec des pistolets. et une voix qui glapit dans le vent quelque chose que l'on ne distingue pas.

J'ai plutôt chaud. Si c'est ainsi qu'il faut comprendre le reportage !...

Il est probable que nous gagnons de vitesse, car le halètement du moteur de nos poursuivants diminue à mesure que diminue aussi la distance qui nous sépare du rideau des arbres.

Jacquemotte s'est redressé sur son siège mais son pied, toujours soudé au champignon, oblige la Renault à un train d'enfer.

N'empêche que je ne respire tout à fait que lorsque, sans presque modérer son allure, notre véhicule toujours précédé de celui de Van Bruck s'engage, sous la voûte des hêtres, dans le lit même du ruisseau, profond de quinze centimètres à peine. Nos roues, qui adhèrent merveilleusement à ce sol de gravier, découpent l'eau claire en deux énormes moustaches dont les pointes vont se briser sur la ligne des troncs parallèles.

Nous roulons ainsi pendant près d'un quart d'heure, puis nous stoppons sur un signal de Van Bruck qui se précipite à notre rencontre.

— Aucun mal, les gars ?

— Aucun, patron. Mais était-ce assez sport, hein ?

— Parfait. Ils nous attendaient devant le Soleuvre. Heureusement que je les ai aperçus à temps et qu'ils ne disposent pas de voitures assez rapides pour nous inquiéter sérieusement dès l'instant qu'il s'agit d'une course un peu dure.

— Seulement, je crois que nous avons été « donnés ». Aussi, pour éviter une nouvelle embuscade, nous passerons par le plateau d'Algrange. Rien à craindre, par là, c'est trop nu. Ils ne se méfieront pas.

..

De la banale maison qui, nichée au creux d'un chemin vicinal, nous accueillit après une nouvelle randonnée de trois heures sur des pistes impossibles, je ne dirai rien. Ceci n'est plus mon métier.

Tout autour, la nature respirait d'aise dans l'air renouvelé du matin. Nous étions en territoire français pas bien loin de Fontoy dont les rumeurs de la gare — le train des zoniers — parvenaient jusqu'à nous.

Jamais le bol de café noir qu'on me servit ne me sembla aussi bon qu'en cette minute-là.

La détente après l'alerte incitait aux confidences :

— C'est une vraie chance qu'ils ne nous aient pas atteints, dis-je à Van Bruck.

Le convoyeur d'armes secoua doucement la cendre de sa première pipe avant de répondre :

— Bah ! ils n'ont pas une chance sur dix. Mauvais matériel et des ordres qu'on dirait faits exprès pour nous.

— Comment cela ?

— Oui, les gardes, qu'ils soient luxembourgeois ou français, doivent d'abord tirer à blanc. Ils ne tirent à balles que si nous ne répondons pas aux sommations. C'est à nous de mettre à profit le temps qui s'écoule entre les deux fusillades : celle qui ne compte pas et l'autre...

(1) Voir Police-Magazine n° 210.



— Mais, les ancrés ?

— Là, il faut se méfier. De méchants engins, ces « ancrés ». Ce sont des grappins à plusieurs pointes recourbées, tranchantes comme des lames de rasoirs. Les pneus, voir les roues, n'y résistent pas.

« La semaine dernière, j'ai failli perdre une camionnette dans une circonstance analogue à celle-ci.

« C'était entre Mont-Saint-Martin et Longwy. Une empoignade avec les douaniers français. Vous pensez ! Une voiture qui arrive du Luxembourg, en pleine nuit et sans phares encore. Les gabelous tentent de m'arrêter. Coups de revolver dans les pneus et, pour achever d'être incorrects, les « ancrés » à la volée...

« Je charge comme une brute, mais, sur une embardée j'accroche un uniforme vert qui s'apprêtait à me crocheter avec son grappin. Il s'est effondré presque sous mes roues, comme une chiffre. J'aurais été fâché que le pauvre bougre eût du mal. Il n'en fut rien, heureusement. Du moins, l'accident eut ce résultat qu'il concentra l'attention des douaniers sur leur collègue. Personne ne songea plus à me barrer la route.

— Il n'y a pas eu d'enquête ?

Van Bruck me regarda, un éclair d'ironie dans les yeux :

— Il n'y a jamais d'enquête. Un contrebandier doit être pris sur le fait, sinon le délit de contrebande ne peut pas être prouvé. Des soupçons, des évidences, certes ! Mais, dans la nuit, on n'y voit pas grand' chose. Ce qui compte seul, c'est la prise. Et, si, d'aventure, un policier prétendait faire cas de propos en l'air, il lui resterait à démolir de solides alibis. Vous pensez que nos précautions sont prises avant chaque voyage.

..

Et notre chargement ?

De relais en relais, il gagnera, bien camouflé, quelque grand centre et, de là, sa destination réelle. Paris peut-être ou bien le Midi de la France, l'Espagne, les Colonies.

Il n'y a pas si longtemps que la Sûreté nationale a découvert l'un de ces relais mystérieux. Un certain Lobreau exploitait depuis plusieurs années un modeste garage dans la région de Valenciennes. Ses affaires l'obligeaient à de nombreux et fréquents déplacements. Une fois par semaine, on le voyait au volant d'une camionnette, pleine de caisses à œufs, qui prenait invariablement la direction de Saint-Quentin. Or, un beau soir, le hasard voulut qu'une de ces caisses glissât malencontreusement sur le sol, sans que le conducteur s'aperçût de cet accident.

Étrange colis, en vérité. Sous la paille, des mains curieuses sentirent une résistance. Canon, culasse, trépid : une mitrailleuse belge, en pièces détachées, fut ainsi mise à jour.

On devine la surprise du commissaire de police quand on déposa sur son bureau ces preuves manifestes de l'activité des trafiquants d'armes.

Lobreau et quelques-uns de ses complices furent coffrés. Ils reconnurent n'avoir acheté ce garage que pour mieux masquer leurs opérations.

Il fut un temps, dans les Ardennes, où des trains entiers de chalands remontaient le cours de la Meuse sans que la douane décelât rien à bord de spécial jusqu'au jour où un sondage amena la découverte, sous plusieurs dizaines de tonnes de charbon, d'une cinquantaine de mausers automatiques.

Depuis, les vérifications sont plus soigneuses, mais le moyen, je vous le demande, de tout voir ?

— Comment voulez-vous qu'on opère une visite complète sur les centaines de péniches qui entrent en France journellement ? m'a dit ce haut fonctionnaire de la douane roubaisienne que j'interrogeais.

« L'insuffisance de nos moyens est déplorable ; quant à nos effectifs, ils sont insignifiants. Nous luttons à un contre dix.

« D'ailleurs, les contrebandiers ont d'autres voies à leur disposition : l'avion, par exemple, qu'utilisent fréquemment les trafiquants d'Aix-la-Chapelle. Allez donc empêcher les intermédiaires de se trouver au point d'atterrissage, convenu à l'avance, d'un appareil qui est censé avoir une panne ?

« Une industrie aussi prospère appelle de la part de ceux qui en vivent des moyens d'action hors de la commune mesure. Ces gens-là demeurent toujours les plus forts dans cette guerre nourrie de patience et de ruse. Aucune mesure ne les empêchera complètement de poursuivre leur trafic. Ce sont les recéleurs, les revendeurs et même les acheteurs mais surtout, ah ! oui surtout les fabricants qu'il faudrait traquer.

« Tenez, l'autre semaine, en perquisitionnant par hasard chez un représentant de commerce de Roubaix, la police a mis la main sur une trentaine de grenades et une quantité invraisemblable de pistolets Enfield modèle 1924. D'où cet arsenal provenait-il ?

D'où viennent ces armes qui passent nos frontières comme des muscades et qui circulent ensuite de mains en mains pour des fins mystérieuses ?

Nous l'allons voir.

« Examinez, je vous prie, ce Mauser para-

bellum. »

POLICE MAGAZINE

avec les
Contrebandiers
d'armes
de
Guerre

Au « Bar des Mariniers », Maroupienne a placé sous mes yeux une dizaine de brownings de modèles et de calibres divers, en disant :

— Si l'un d'eux vous plaît, allez-y, c'est cinquante pour cent moins cher que chez l'armurier.

J'ai examiné ces armes une à une, comme de vieilles connaissances. Sept d'entre elles portaient un poinçon belge.

Ce n'est pas tout. Devant mon peu d'empressement, le placier tira de sa poche une petite boîte oblongue assez semblable à un coffret à cigares, qu'elle s'efforçait d'imiter d'ailleurs.

— Un pistolet de lancement, avec cartouches à gaz. Deux cent cinquante francs. Cette fois, je considérai la chose avec tout le respect que l'on doit à de pareilles inventions.

Imaginez-vous un pistolet, en effet, gros comme le poing et couché sur un lit de peluche brune. Le canon, très court, mesurait bien 15 à 18 millimètres de diamètre. Soixante cartouches s'alignaient méthodiquement dans leur casier. Une marque de fabrique : *Chemische Fabrik, Dr Hugo Stolzenberg, Hamburg*. Une notice explicative, un mode d'emploi si vous préférez : *Instruktionskasten, Chloracelophonon...*

Maintenant, si la suite vous intéresse, sachez qu'il existe cinq sortes de coffrets à gaz : gaz irritants, hilarants, sternutatoires, lacrymogènes et vésicants. C'est, aux dires du prospectus, plus maniable et plus pratique qu'un vulgaire 6,35 à balles. C'est même moins bruyant et plus décisif qu'un brownie ordinaire. Quant au prix, vous avez pu voir qu'il était à la portée de toutes les bourses.

Or, pas plus en France qu'en Belgique, cette arme intolérable n'est vendue chez l'armurier pour la simple raison qu'elle est interdite.

L'interdiction, ce serait parfait si la loi, en cette matière comme en beaucoup d'autres, ne restait pas lettre morte.

L'interdiction du port d'arme n'a jamais empêché quiconque de s'armer et celle qui frappe les pistolets à gaz ne saurait d'ailleurs faire reculer ceux qui, en dépit des risques encourus — 16 francs d'amende ! — éprouvent le besoin d'intoxiquer leurs semblables.

Du propre aveu de Maroupienne, le placement des engins du Dr Hugo Stolzenberg, de Hambourg, représente un *business* prospère qui va constamment en s'améliorant.

Il paraîtrait même que le *Stol*, comme on l'appelle déjà sur le marché clandestin des armes, fait prime.

Faudra-t-il bientôt se promener la nuit, dans les rues de Paris, le visage couvert d'un masque de protection ?

..

Mais, si les Allemands sont, sans conteste, les mieux organisés pour le commerce des armes, certains industriels belges leur font une concurrence redoutable.

Tout de suite après mon équipée avec les contrebandiers luxembourgeois, je remontai sur Liège, capitale des munitionnaires.

Boulevard du Roi-Léopold, une maison bourgeoise à l'aspect engageant. Sur la porte, un lourd marteau de bronze. Audessus, une plaque : *Paul Brulens (1), Concessionnaire*.

Fauteuils de cuir souple, sièges modernes en tubes : un bureau d'homme d'affaires en somme. Aux murs : une draperie amarante, des tableaux synoptiques, des cartes routières, mais pas trace d'armes. Et, cependant, j'ai devant moi l'un des plus gros trafiquants liégeois.

M. Paul Brulens est un homme jeune encore, grand et bâti en force. Il ne fume

(1) Mes lecteurs voudront bien m'excuser si je suis amené plus d'une fois à modifier l'orthographe de ces noms.



Voire...
En effet, à l'hôtel, un petit homme au visage vrillé de deux prunelles grises, le corps tassé, ramassé sur soi-même, m'attendait au salon.
— Vous venez de chez Brulens. Ne craignez rien, je suis au courant. Que cherchez-vous au juste ? Mon nom est Martens ; j'ai eu pour clients tous les belligérants balkaniques. Et il y a trente ans que j'exporte en Asie et dans les Républiques sud-américaines. C'est vous dire que ma réputation n'est plus à faire. Peut-être pourrions-nous nous entendre si vous avez des débouchés intéressants à Paris. J'ai un bon stock de fusils et de revolvers anciens modèles remis à neuf. Cela me permet des abatages considérables sur les tarifs en vigueur. Voulez-vous me suivre ?
— Je ne refuse pas, mais, auparavant, dites-moi d'où tenez-vous que j'ai besoin d'armes.
— Pas difficile ! Votre visite chez Brulens vous a signalé à tous les courtiers liégeois. Il faut vous préparer maintenant à faire face aux sollicitations de tous mes confrères.

— Vous êtes nombreux ?
— Une trentaine, rien qu'à Liège.
— C'est bien, je vous suis.
Dans un immeuble du faubourg Saint-Léonard, à deux pas d'une des plus importantes manufactures d'armes européennes, une vaste pièce toute feutrée d'ombre et meublée avec un goût de brasseur de bière. Sur la cheminée, il y a, sous verre, entre deux potiches de faux chine, un magnifique diplôme couvert de cachets et signé du roi Fouad. Il consacre, pour la postérité, les mérites de la firme Martens.

— Vous faites de bonnes affaires avec l'Égypte, monsieur Martens ?
— J'ai nettement l'impression d'avoir soulevé un très gros lièvre.

— L'Égypte ! Quelle déception, monsieur. La vallée du Nil pourrait devenir le meilleur marché mondial d'armes. Oui, mais à condition que le commerce s'y exerçât sans entrave. Car, si le royaume de Fouad possède une armée propre, celle-ci est rigoureusement contrôlée par les Anglais. Nous n'avons aucune liberté pour ravitailler les fellahs et ceux-ci sont si bien courbés sous le joug qu'ils sont par eux-mêmes incapables de faciliter notre besogne. Tout reste à faire et il y aurait de l'argent à gagner pour des hommes qui ne seraient pas complètement à genoux devant le « Colonial Service ».

— Les fellahs ont des possibilités financières très sérieuses ; quant aux planteurs de coton soudanais, leur volonté de s'armer n'est pas douteuse. Le jour que nos convois pourront descendre le Nil, les Anglais devront examiner la question égypto-soudanaise d'une façon bien différente. Ah ! si seulement Mussolini était le grand politique que l'on dit.

— Pourquoi Mussolini ?
Je crois bien qu'il y eut de la pitié dans le regard que me lança alors le munitionnaire. Mais, estimant sans doute que j'étais fermé aux choses de la politique étrangère, M. Martens se contenta d'exprimer sa pensée au moyen d'un grand geste qui embrassait tout un monde plein d'inconnu. Puis, subitement :
— Tenez ! Savez-vous ce qu'il leur faudrait, aux fellahs ? Des 75 !

— Quoi ! Vous êtes à même de vendre aussi des canons français ? Mais d'où proviennent-ils ? Et que faites-vous des interdictions concernant le matériel militaire ?
— D'abord les interdictions ne jouent pas, dès l'instant qu'il s'agit d'un gouvernement régulier lequel, à son tour, peut délivrer des licences de vente à qui il lui plaît. Ainsi, par exemple, le gouvernement de Nankin est reconnu par toutes les puissances. Grâce à ses bons offices et sous le couvert de ses licences — il est vrai qu'elles me coûtent cher ! — je suis autorisé à traiter avec n'importe quel pays.

— Quant aux interdictions concernant le matériel militaire, elles ne concernent que les armes manufacturées, c'est-à-dire neuves. Pour ces dernières, la licence d'exportation est délivrée par les gouvernements intéressés aux seules manufactures soumises au contrôle des autorités militaires. Ce n'est pas mon cas, car mes canons et mes mitrailleuses sont officiellement démarqués puisqu'ils proviennent de lots de ferrailles non récupérés par l'armée. Je n'ai, là-dessus, de compte à rendre à personne.

— Reste à savoir si ce matériel de guerre usagé et démodé est encore utilisable ?
— Il ne l'était certainement pas quand mes démarcheurs l'ont récupéré. C'est inimaginable ce que ces 75, ces 77 et ces mitrailleuses françaises, allemandes et anglaises pouvaient être en mauvais état. Les laissés pour compte de l'armée américaine étaient moins endommagés. Je me souviens qu'un de mes courtiers qui avait eu l'idée, en 1919, de prospecter la Somme et le Pas-de-Calais racheta aux paysans plus de deux cents mitrailleuses Thompson dont une simple révision suffit à faire de pures merveilles.

— Or, le croiriez-vous ? La Thompson ne vaut pas tripette sur le marché. On ne réclame que des Maxim's, des Vickers et, surtout, des Hotchkiss. Il me reste encore une centaine de ces engins américains, les Chinois eux-mêmes n'en veulent point. Et, depuis que Krupp a

signé des contrats avec les belligérants du Chaco, les ports de l'Amérique du Sud me sont fermés. Je me demande comment tout cela finira. Heureusement qu'il reste, en Europe et un peu partout, de larges débouchés pour les armes portatives. Le Mauser à répétition de 7,7, le Mauser à tir rapide de 7,65 et le browning automatique de même calibre sont de plus en plus demandés. J'en place l'un dans l'autre de quatre à cinq mille par mois.

Avant que je le quitte, M. Martens veut bien me permettre de jeter un coup d'œil sur les vitrines d'échantillonnage qu'il a agencées au rez-de-chaussée de son immeuble.

Anciens fusils de guerre entièrement remis à neuf, fusils mitrailleurs, Mausers belges, allemands, espagnols. Brownings aux états civils compliqués, démarqués, copiés, pendent par grappes à leurs râteliers ou bien luisent méchamment sur des socles de velours noirs.

Alignées par rang de taille, coquettes et séduisantes, des centaines de cartouches se prêtent de bonne grâce à notre examen attentif. Comme, maladroitement, je la heurte du genou, une mitrailleuse pivote dédaigneusement sur son trépied.

— Un engin solide, d'une souplesse merveilleuse et bien en main, souligne M. Martens.

Ici, rien de caché ni de secret. Tout se passe au grand jour et les traites sont présentées par des banques connues.

Je le répète, ce commerce est libre grâce à un truquage savant. La seule chose qui reste interdite, c'est de frauder la douane. Mais, comme me l'explique mon interlocuteur, s'il fallait tenir compte des tarifs douaniers, le trafic mourrait d'un seul coup. Autant vaudrait alors se fournir chez Krupp, chez Vickers, chez Skoda ou au Creusot. L'avantage du munitionnaire sur le marchand de canons, c'est précisément d'échapper aux tarifs prohibitifs imaginés par les puissances européennes.

Bien entendu, ce commerce n'est autorisé qu'avec les États libres. L'interdiction redevient formelle dès l'instant qu'il s'agit de commandes particulières. Mais, dans ce cas, nos munitionnaires ne vont pas avertir le commissaire de police. A eux et à leurs clients de se débrouiller. Les profits valent bien qu'on se donne un peu de mal pour agir en contravention avec les règlements internationaux.

M. Martens se flatte d'avoir pu exécuter, avec une ponctualité qui est toute à son éloge, un marché de douze batteries de 77 qui lui fut passé par Wang Chen Wei, un ancien disciple de Sun Yat Sen promu chef des bandes xénophobes du Yang Tsé.

Ce Wang Chen Wei doit être un général fort au courant de son métier, car il s'aperçut très vite que les produits d'origine germanique ne valaient pas les nôtres. Qu'à cela ne tienne ! M. Martens avait également un lot de 75 à caser !...

Ils partirent d'un petit port hollandais, l'hiver dernier. Un cargo, qui mit deux mois à rallier le Tropique, les déposa sur les côtes chinoises méridionales qui sont riches en admirables points de débarquement.

Le reste était l'affaire des coolies qui, pour une poignée de yens, se chargent toujours, en remontant les fleuves à bord de leurs sampans, d'atteindre des destinations souvent lointaines.

Avant de clore cette enquête, j'ai voulu recueillir l'opinion des gens compétents sur la provenance de ces armes de guerre qui se négocient couramment sous les yeux impuissants des gouvernements intéressés.

— C'est aux frontières qu'il faut agir, me dit-on de toutes parts.

Oui, seulement à Fontoy il y a une brigade composée de cinq gendarmes. Et encore on leur demande d'opposer leurs chevaux aux camions des contrebandiers.

A Roubaix, le service de répression

Les effectifs de douaniers sont notoirement insuffisants en face des moyens des contrebandiers.

dispose d'une seule voiturette. A Longwy, les gabelous ne sont pas mieux outillés. A Jeumont l'inspecteur principal de la Sûreté peut mettre en ligne quelques hommes, et encore quand ils ne sont pas retenus, à l'heure du passage des trains, par les vérifications d'identité.

Effectifs notoirement insuffisants, crédits nuls, primes médiocres, règlements contradictoires, tout est à l'avantage des contrebandiers. Enfin, dispersion des efforts et complication du travail. Le même agent doit avoir l'œil sur tout, s'occuper de tout : des zoniers, des voyageurs et des fraudeurs, du tabac, de la dentelle, des produits alimentaires et des brownings. C'est effarant !

Les routes, les ports, les fleuves, la voie des airs à surveiller sur un front de plusieurs centaines de kilomètres !

Littéralement débordés, les douaniers et les policiers nous disent :

— On n'arrivera à rien, tant qu'on ne se décidera pas à frapper à la tête. Il faut interdire la fabrication privée des armes, de toutes les armes.

Oui, mais ceci ne nous regarde déjà plus. La loi est la loi. Et sait-on comment les munitionnaires la mettent à profit ?

On se souvient qu'après la guerre les champs de bataille étaient encombrés de débris évocateurs de souvenirs glorieux que se disputaient sans conviction les marchands de ferraille. C'était l'époque où, pour quelques centaines de francs, un original pouvait se procurer un canon réformé. Où s'en était-il allé, finalement, ce matériel de Verdun, de l'Yser et de la Somme ? Ne cherchez pas. Des démarcheurs aussi avisés que discrets se sont chargés de racheter à vil prix, aux municipalités, aux paysans, voire à l'autorité militaire elle-même, ces vieux stocks, décriés inutilisables, mais que le tour et la fraiseuse ont bel et bien restaurés.

Ce sont ces armes qui donnent lieu aujourd'hui au trafic le plus éhonté qui soit.

Cette activité trouble des munitionnaires est une des préoccupations du gouvernement belge qui, dans la mesure où les lois le lui permettent, fait ce qu'il peut pour l'enrayer.

Il n'y a pas deux mois que le parquet de Bruxelles ordonnait plusieurs perquisitions chez divers armuriers. Chez l'un d'eux la police saisit 500 fusils de guerre et plusieurs mitrailleuses. Un jour ce fut mieux : une dénonciation anonyme permit de découvrir à Liège un dépôt de 50 000 vieux fusils destinés à être transformés. Il y avait un peu de tout dans ce stock étrange : depuis l'antique fusil à pierre, jusqu'au Mauser modèle 1914.

Eh bien, les munitionnaires plaident, code en main, et obtiennent gain de cause.

Et voilà pourquoi, et bien que M. Sarrien, consul général de France à Liège, agisse d'accord avec les polices belge et française, des quantités toujours plus grandes d'armes dites de guerre franchissent nos frontières par voies détournées.

Toutes ne nous sont pas destinées heureusement, mais c'est précisément parce que la position géographique de la France en fait un pays de transit entre l'Espagne, les Balkans, le Proche-Orient et l'Asie que nous devrions monter une garde plus sévère, en donnant à nos agents les moyens dont ils ont besoin et qu'ils réclament.

MAURICE LAPORTE.

FIN

Néanmoins, j'y suis parvenu assez vite puisque nous en sommes déjà à discuter prix et quantités.

Ce sont mes parabellums qui vous intéressent ? Pas étonnant. A Paris on en est encore à la période où l'article fantaisie se vend le mieux. D'ailleurs ce commerce est encore le seul où les autorités vous laissent à peu près tranquille. Il n'est que la Chine pour s'intéresser aux modèles sérieux. N'en parlons plus.

M. Brulens tire d'un casier plusieurs engins qu'il pose négligemment sur son bureau et :

— J'ai actuellement en magasin un choix de premier ordre. Je n'offre jamais d'ailleurs que des armes éprouvées. En cette matière le meilleur marché est toujours le plus coûteux. Aussi bien, vous allez voir que nos conditions sont étudiées de manière à satisfaire tout le monde. Voici le 7,65 F. N. Prix de fabrique imposé : 275 francs. Mon prix à moi, par douze douzaines — c'est un minimum — 140 francs.

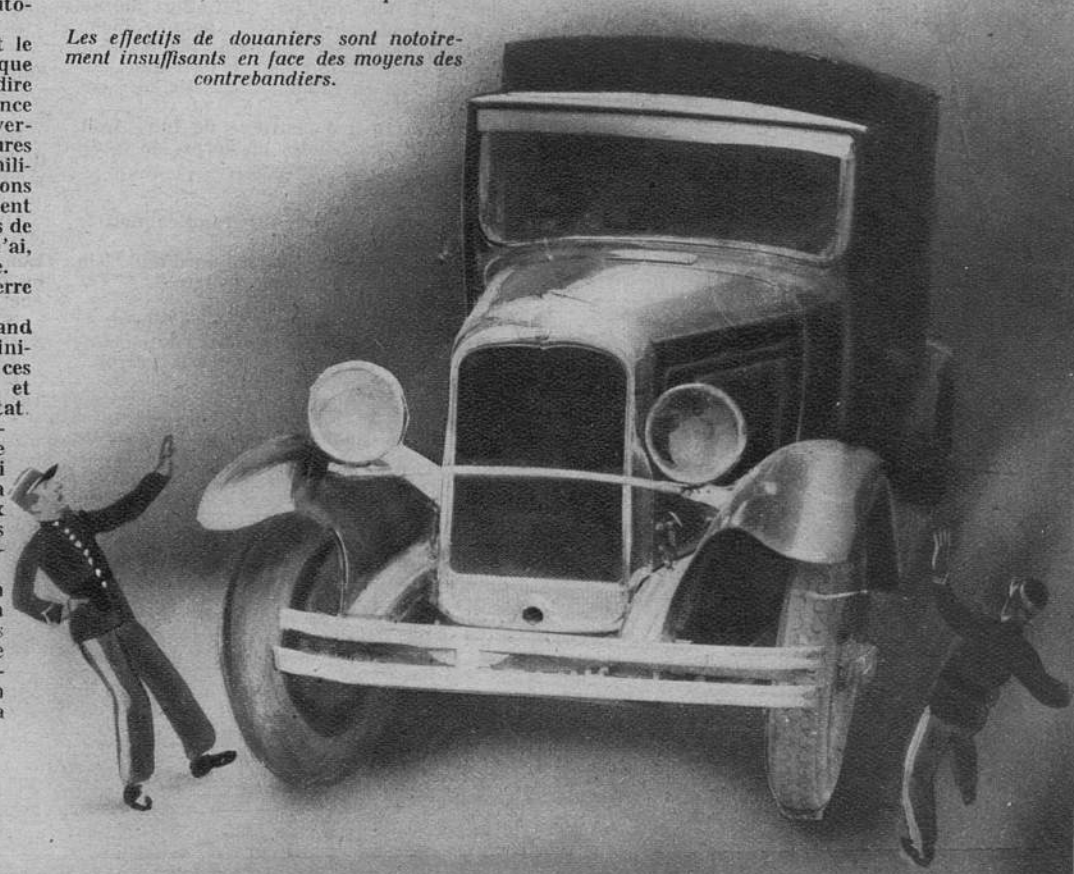
« Examinez, je vous prie ce Mauser parabellum. Une arme splendide. Quatre cents mètres de portée utile ; la balle traverse une planche de quatre centimètres d'épaisseur sans causer la plus petite éraflure. De la belle mécanique et, avec cela, légère et d'une manipulation aisée. Aucun recul, rechargement complet en cinq secondes. Conditions à débattre selon quantité.

« Pour les cartouches, autant qu'il vous plaira, à raison de quatre cents francs le mille. Tous nos prix s'entendent : livraison à la frontière. Après, cela vous regarde seul... mais je puis vous procurer quelques adresses utiles.

Comme je prenais congé sur une promesse de nous revoir, M. Brulens me lança :

— Et, vous savez, vous ne trouverez pas mieux ailleurs !

« Voulez-vous des Mauser à répétition 7,7 ? »



LA JAVA

— pars... je devais partir demain, mais j'espère ce soir.
— A Paris ?
— Oui.
— Alors planque-toi. Ils vont envoyer ta photo...
— Allons, merci encore. Adieu.

— Paulette, je pars.
— Hein ? Non... ce n'est pas possible.

— Paulette, les *bourres* me cherchent. J'en ai marre. Je t'ai prévenue. Je f... le camp.

— Écoute, alors je veux partir avec toi...

— Impossible. Je te dis que les *bourres* me cherchent. Alors voilà ce que tu vas faire. Monte à la chambre, prends l'argent et le pistolet qui sont planqués où tu sais, et va me déposer ça au Bar du Poker d'As, près des Halles... Fais un paquet du tout... Allons, embrasse-moi... On se reverra...

— Charles !

L'interpellé s'arrête, se retourne, étonné de s'entendre appeler par son nom, si loin du « quartier », en pleine cohue de la rue d'Alsace-Lorraine. Aussitôt, il reconnaît Marcel.

— Tiens ? Marcel ?

— Oui. Ça va ? Dis donc, il faut que tu me rendes un service. Va donc au Poker d'As me chercher un paquet...

L'autre a compris. Il se rapproche d'avantage, baisse la voix :

— Ça va mal ?

— Très. A cause de cette ordure de Berthe... Elle m'a « donné » pour la *came*...

— Ah ! la vache ! Il y a longtemps qu'on aurait dû la mettre en l'air !

— Sûr. Alors, pour mon paquet, tu y vas... Je suis pressé.

— J'y vais. Marche toujours, je te rejoindrai...

Le portefeuille garni, la poche-revolver alourdie par le poids de l'arme, Marcel se hâte. Il traverse le square, où des facteurs se préparent à commencer leur tournée du soir. Il traverse l'avenue...

Tout va bien. Aucun *bourre* n'est en vue. Ceux qui le traquent doivent toujours le chercher dans le « quartier ». Tout va bien. Encore un quart d'heure, et il sera sauvé. Là-bas, sur la petite place, le lourd camion qui fait la route « plus vite et moins cher que le rail » va bientôt être mis en marche...

Soudain, au détour d'une petite rue, Marcel s'arrête, figé sur place. Là, devant lui, assise avec une « copine » à la terrasse d'un bar, Berthe la « donneuse » rit à gorge déployée.

Tout à coup, elle ne rit plus. Ses yeux, devenus fixes, s'efforcent de soutenir le regard de Marcel, qui la fixe, lui aussi, en s'approchant lentement...

Ce regard mauvais, dur, cruel, elle ne parvient pas à s'en détacher. Pourtant, ce n'est pas la première fois qu'elle se trouve face à face avec des êtres qu'elle a « donnés », mais jamais elle n'a encore rencontré un pareil regard, une pareille expression de haine...

Se lever ? Tenter de fuir ? Crier ? Impossible... Elle est comme paralysée... D'un mot, Marcel la réveille, la galvanise.

Salope !

Elle respire soudain. Le charme est rompu. Elle se dresse, prête à répliquer dans son langage ordurier :

— Va donc, eh ! maq...

— Crève, charogne !

Le poing de Marcel se durcit sur la crosse du Star. L'arme est à demi sortie de la poche. Et puis soudain, d'un effort de volonté presque surhumain, l'homme lâche l'outil de mort, élève sa main vide et l'abat à toute volée sur le visage de la femme, qui s'écroule, entraînant avec elle sa « copine ».

Alors le fuyard continue de fuir, droit devant lui, les coudes au corps, de toute la vitesse de ses jambes...

Quand il arrive près du grand camion, le moteur tourne déjà :

— Tiens ? C'est pour aujourd'hui ? On croyait que c'était pour demain ?

— J'ai changé d'idée.

— Bon. Va nous attendre au coin de la deuxième rue. On te prendra en passant, dans dix minutes. File, voilà le patron... Faudrait pas qu'il se d'oute...

— Allons, monte vite, et planque-toi derrière. Quand on sera sur la route, tu pourras venir devant et regarder le paysage ! La grande route, il n'y a que ça de vrai !

Un peu plus tard, Marcel soupire, en regardant les mains gantées du chauffeur qui manient avec aisance le gros volant :

— Qu'est-ce que je ne donnerais pas pour avoir un boulot comme le vôtre !

Et l'autre de répondre, sentencieux :

— Mon gars, chacun son truc.

Raymond le Toulousain était installé à une table de la « Java ».

Paris.

Ce n'est un secret pour personne que les interdits de séjour pullulent à Paris, avec ou sans *condé* (autorisation spéciale de la Préfecture de Police, accordée on devine pour quels motifs).

Ceux qui possèdent un *condé* ne risquent rien, du moment qu'ils consentent à moucher à la commande. Quant aux autres, ils peuvent *durer* dix ans comme ils peuvent *durer* trois jours. Cela dépend de leur genre d'existence, de leurs fréquentations, des lieux qu'ils hantent, et aussi de leur chance...

Pour qu'un *tricard* en rupture de trique soit arrêté, il faut si peu de chose. Une rencontre avec un ancien codétenu, lui-même possesseur d'un *condé* ; une rencontre avec un couple d'inspecteurs de la voie publique, spécialistes habitués à scruter les visages ; une rencontre avec un ami ou une amie de naguère, ou même une *reconnaissance au vol*, une personne qui dira, à haute voix, dans un café : « Dites donc, vous savez, Untel, l'ancien employé de chez Chose... vous savez bien, celui qui avait été condamné à cinq ans de prison et cinq ans d'interdiction de séjour, eh bien je l'ai vu entrer, cet après-midi, dans un hôtel... »

Et puis, rien que pour se procurer les faux-papiers, il faut déjà courir un risque sérieux.

Une porte en fer forgé, surmontée d'une enseigne au néon : *La Java*. Marcel franchit le seuil, descend quelques marches. Le voilà dans le « musette », où pleure l'accordéon.

Il s'approche du comptoir :

— Je voudrais parler à Raymond le Toulousain.

La patronne allonge le cou, ses yeux se portent sur un coin de la salle :

— Tenez... là... la troisième table... vous le voyez ?

— C'est que je ne le connais pas.

— C'est celui qui est assis à côté de la femme en vert.

— Bon. Merci.

Sans hâte, Marcel se dirige vers l'homme indiqué, et l'aborde :

— Raymond le Toulousain ?

L'autre lève la tête :

— Oui.

— Je viens de la part de Camille...

L'autre sourit. Sa trogne brutale s'adoucit.

— Alors assieds-toi.

— Non. Je voudrais te causer dehors.

— Entendu. Sortons.

Sans un mot pour la femme, Raymond le Toulousain se lève et suit Marcel.

Une villa de banlieue. Un chien qui aboie au tintement de la clochette. Une porte qui s'ouvre, découpant dans la nuit son rectangle de lumière :

— Ah ? C'est Raymond ?

— Oui. Avec un ami.

— Entrez... Asseyez-vous... Attendez, Je vais fermer la porte... Tenez, voilà des cigarettes... Raymond, ouvre le buffet, derrière toi, et passe-moi la fine...

On trinque. Marcel écrit quelques lignes sur une feuille de papier, les relit, tend la feuille à Raymond :

— Tu veux t'appeler Jean ? Très bien... tu as raison de garder aussi ton vrai prénom... Jean Marcel... c'est préférable, au cas où quelqu'un t'interpellerait dans la rue...

A son tour, Raymond tend la feuille au locataire de la villa :

— Voilà... il faut le livret militaire, la carte d'électeur, la carte d'identité avec photo, et deux ou trois certificats légalisés, comme quoi le copain a travaillé depuis trois ans à Périgueux...

— D'accord, fait le locataire. Vous aurez ça demain.

— *How much* ? Vas-y mou. Le copain n'est pas riche.

— Cinq livres.

— Ça va. A demain, même heure ?

— Même heure. Remplis encore les verres, Raymond.

— A la bonne tienne... A la bonne nôtre...

Pour Jean Marcel, la question est simple : il s'agit de *durer* pendant quatre ans, huit mois et vingt-cinq jours.

Après, il sera libre, vraiment libre. Quatre ans, huit mois et vingt-cinq jours, c'est long, quand chaque minute est incertaine, quand on ne sait jamais si, le soir, on couchera dans son lit ou dans la couchette d'une cellule.

N'importe. Ça se tire, quand on a du travail.

Et Jean-Marcel a du travail. C'est Raymond le Toulousain qui lui a rendu ce dernier service :

— Écoute, puisque tu veux *bossier*, je vais te donner un *tubard*. J'ai un copain, un cousin de ma femme, un brave type, qui est concierge dans une clinique. Des fois, ils ont besoin de personnel, d'aides supplémentaires pour le nettoyage... Enfin, tu peux toujours y aller voir de la part de ma femme, sans affranchir le type, bien entendu. Il n'est pas du « milieu », lui, c'est un *boulot*...

— Merci. Sûrement, je vais y aller...

Ci-contre : Marcel élève sa main vide et l'abat à toute volée sur le visage de la femme qui s'écroule.

Espoirs.

En vérité, si les honnêtes gens, ceux qui n'ont jamais eu d'*ennuis*, connaissent les efforts faits par certains déclassés pour reprendre leur ancien rang, ils en demeureraient stupéfaits et ne manqueraient pas de se sentir flattés à l'idée d'être prisés si haut.

Jean Marcel, pour la seule joie de vivre avec les honnêtes gens, de partager leur existence, leur nourriture, leurs propos, leurs joies et leurs peines, est prêt à accepter n'importe quel travail, n'importe quelle servitude.

Il est le dernier venu. Les ouvrages les plus rebutants sont pour lui. De la souffrance.

FORCÉ



(1) Voir *Police-Magazine*, nos 207 à 210.

France de ceux que l'on soigne, dans cette grande maison blanche, il ne connaît, lui, que les linges souillés, les récipients sales, mais qu'est-ce que ça peut bien lui faire ? Son service terminé, ses mains lavées, désinfectées, Jean Marcel est heureux. Nourri, logé, payé... Dans quatre ans, cinq mois et trois jours, ne sortira-t-il pas, pour de bon cette fois ?

Le service est dur, certes, mais le soir, dans sa chambrette blanche, n'a-t-il pas loisir de lire, de rêver tout à son aise à l'avenir, d'écouter, en sourdine, les émissions du poste de T. S. F. qu'il a acheté à crédit. Et les jours de repos, de sortie, n'est-il pas libre de se promener, de se mêler à la foule des banlieusards et des « dimanchards » qui anime le bord des rivières ?

Le temps, n'est-ce pas, travaille pour lui ! Chaque jour qui s'écoule...

Quatre ans, deux mois et dix jours...

Descente rapide.

— Jean, on vous demande chez le concierge. Allez-y comme vous êtes. C'est pressé.

Jean Marcel subit le choc, le pincement au diaphragme, le cœur qui fait tac-tac, les jambes qui s'amollissent...

— Allons, dépêchez-vous. C'est pressé. Devant la loge, deux hommes attendent.

L'un d'eux soulève le revers de son veston, découvrant un insigne métallique :

— Police. Voulez-vous nous montrer vos papiers ?

Jean Marcel essaye de sourire :

— Je ne les ai pas là... vous pensez...

Je suis en tenue de nettoyage ; alors ils sont là-haut, dans ma chambre...

— Bon. Allez les chercher. Nous vous attendons ici.

Le concierge joint les mains, lève les yeux au ciel, hoche la tête :

— Qu'est-ce que c'est ? Qu'est-ce que ça veut dire ? Ce pauvre Jean...

L'un des inspecteurs hausse les épaules imperceptiblement et ricane :

— Ah ! non... ne nous jouez pas cette musique-là, vous...

Troublé, le concierge balbutie :

— Hein ? Quoi ? Que voulez-vous dire ?

— Je veux dire, grogne l'inspecteur, que ce n'est pas la peine de nous jouer cette musique-là, puisque vous êtes au courant...

— Comment ? Au courant ? Au courant de quoi ?

— Ne faites pas l'enfant. Avant-hier soir, étiez-vous dans un café de la Nation avec une cousine à vous qui fait le tapin, oui ou non...

— Euh... oui...

— Aviez-vous un verre de trop dans le nez, oui ou non ?

— Sûr qu'on avait bu un peu...

— Alors vous et votre cousine, vous avez parlé, à haute voix, du type que nous venons chercher. Vous avez compris ? Et puis, dites donc, il est bien long à redescendre... il n'y a pas d'autre sortie, hein ?

— Non...

En toute hâte, Marcel s'est habillé. Quatre à quatre, il descend les escaliers, traverse la cuisine, la cour, grimpe sur le toit d'un petit bâtiment qui sert de buanderie, atteint le faite du mur, se laisse glisser de l'autre côté, lâche prise, tombe et file.

Il file droit devant lui, en s'efforçant de ne pas avoir l'air trop pressé, en s'efforçant de ressembler à tout le monde, en s'efforçant de bannir l'expression d'affolement qu'il sent briller dans ses yeux...

Que faire ? Retourner à Toulouse ? Il ne le peut pas. Les policiers le cueilleraient aussitôt, à cause de Berthe. Prendre le train et se rendre dans une autre ville autorisée ? Impossible. Recherché par la police de Toulouse et par la police de Paris, aucun lieu, aucun refuge n'est sûr, désormais. Le délit d'infraction à arrêté d'interdiction de séjour, il l'a commis, aucun doute. Mais qui a pu le dénoncer ? Qui a pu le « donner » ?

A cette pensée, ses poings se serrent. Il s'arrête, réfléchit ; et soudain la glace d'une boutique lui renvoie son image. Il a l'air d'un fou.

Ses poings se desserrent. Il se remet en

marche, lentement. Il se parle à lui-même :

— Pourrai-je jamais tenir pendant encore plus de quatre ans...

La vie du hors-la-loi est dure. Dure et compliquée. Le faux état-civil de Jean-Marcel ne lui sert plus à grand-chose, maintenant, puisqu'il est connu de la police. S'il demeure dans un hôtel, le service des garnis aura tôt fait de le repérer...

Faudra-t-il, comme tant d'autres, qu'il change d'hôtel tous les soirs ?

Non. Il ne faut pas qu'il demeure à l'hôtel.

Il faut qu'il trouve encore du travail dans le genre de celui qu'il vient d'abandonner précipitamment. Un travail qui lui permettra d'être logé.

Il a des économies. Il pourra attendre. Le problème, c'est le logement... Il ne peut pas coucher dehors...

Attablé dans un café, il feuillette le *Botin*, inscrit les adresses des cliniques, plie la feuille, la glisse dans sa poche, paie, se lève, sort...

Pour coucher, il a trouvé. Il va d'abord aller dîner, puis il terminera sa soirée au cinéma, et il se promènera un peu dans les rues, de manière à ne sonner à la porte d'un hôtel que lorsque tout le monde sera endormi. Il profitera ainsi de la demi-somnolence de la bonne pour remplir sa fiche sous un faux nom, ou pour ne pas la remplir du tout.

Pendant trois jours, Marcel vit ainsi, errant, pendant le jour, de clinique en clinique, et changeant tous les soirs d'hôtel. Il a réussi à ne pas remplir une seule fiche. Mais, par contre, il n'a pas réussi à trouver

du travail. Pourtant, il a été partout, Paris et banlieue...

Ce soir, en sortant d'un cinéma, il s'est accoudé au comptoir d'un bar, a commandé un café-crème. L'hôtel où il compte passer le reste de la nuit, il l'a repéré. Il sort, le café bu, allume une cigarette. Il est aux Batignolles. Le boulevard est là, devant lui, avec son large terre-plein. Il s'y engage lentement, en s'efforçant de goûter cette heure calme, de ne pas trop remuer ses pensées...

Soudain, le boulevard se peuple. Des silhouettes surgissent, ci et là, des voitures sombres stoppent au ras des trottoirs. Un car immense, bondé d'agents à pélerine, s'arrête à cent mètres. Les agents descendent, s'égaillent, barrent les rues avoisinantes. Des cyclistes, des motocyclistes se joignent aux autres...

C'est la raffe méthodique et organisée. Ému tout d'abord, Marcel se maîtrise bien vite. Qu'a-t-il à craindre ? Ses papiers ne sont-ils pas en règle, bien que faux ? Ces policiers en uniforme n'ont rien à voir avec les inspecteurs qui le connaissent. Il va continuer à avancer, comme si rien n'était, et ce barrage noir, là devant lui, il va le franchir aisément...

— Vos papiers ?

— Voilà.

Un civil, deux uniformes... le trio se penche sur les papiers aux cachets officiels.

— Bon... bon... tenez...

Déjà le policier s'apprête à restituer les papiers. Mais une voix s'élève, venant d'une des voitures :

— Hé là ! Tenez-le, celui-là, c'est un *faisan* !

L'instant d'après, Marcel fait face à l'inspecteur qui vient de jeter cet ordre :

— Tes papiers sont faux. Tu te nommes Marcel X..., condamné à cinq ans de prison et cinq ans de trêve, hein ? Tu ne devrais pas être à Paris... je t'ai reconnu tout de suite... tu penses, je t'ai vu au moins une douzaine de fois pendant l'instruction de ton affaire... j'avais un client au même juge...

Blême de rage et d'humiliation, Marcel baisse la tête :

— C'est vrai, murmure-t-il...

L'instant d'après, deux agents l'entraînent vers le car.

« Dura Lex, sed Lex. »

Le tribunal correctionnel... La Santé... Six mois de prison à tirer avant de retourner à Toulouse, où le Parquet le réclame.

Quand Marcel débarque à Toulouse c'est à peine s'il peut retenir les larmes de honte, de rage, de désespoir, qui lui brûlent les yeux. Pour venir de Paris à Toulouse le wagon cellulaire a mis trois jours. Trois mortelles journées passées dans une des alvéoles étouffantes du wagon des morts-vivants, de cette caisse noire, infernale, qui brinqueballe, au hasard des prisons, sa lamentable cargaison, plus minable qu'une cargaison de bestiaux.

Hâte, la figure couverte d'une barbe aux poils collés par une sueur crasseuse, le prisonnier enchaîné traverse les voies, grimpe dans la « camionnette », autre cerceau roulant qui va l'acheminer vers la grande maison rouge, vers le greffe, vers la salle de fouille, vers le magasin où il échangera son costume fripé contre la tenue infâme.

Dans l'obscurité de la camionnette, Marcel ne retient plus ses larmes.

Cette fois, il n'a plus d'illusions. Il sait qu'il est irrémédiablement l...

A la revoyure !

Un an plus tard...

Le gardien, d'un geste nonchalant, enfonce l'énorme clef dans le trou de la serrure, fait jouer le pêne :

— Vous êtes libre. A la revoyure !

L'homme ne répond pas. Dissimulant son impatience, il attend que la porte — la lourde, dans l'argot des prisons, — s'ouvre.

Une masse noire qui se déplace, la vision d'une rue large, inondée de soleil.

L'homme est dehors.

Sans hâte, il se dirige vers le bistrot, dont la porte accueillante s'ouvre de l'autre côté de la rue.

Sur le seuil, des silhouettes surgissent, lui font signe de se hâter :

— Bonjour, Marcel... Bonjour...

— Bonjour, Camille...

— Te voilà dehors...

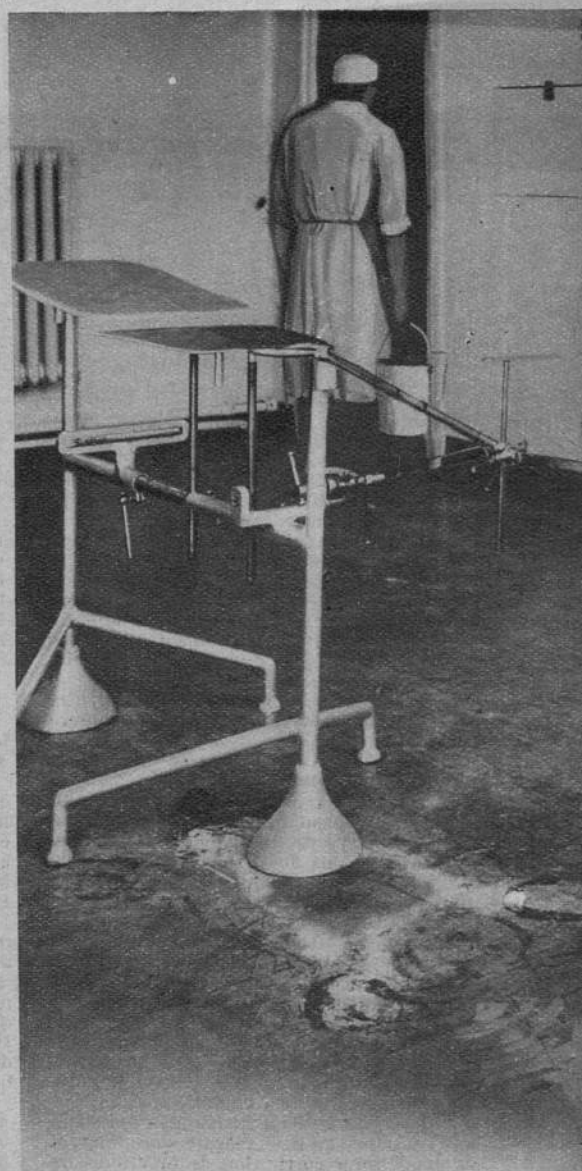
— Bonjour, Rose... Dites donc, où est Paulette ?

— La « camionnette » l'a ramassée hier soir, mais elle va sortir demain ou après-demain...

Marcel hausse les épaules :

— Ils auraient pu la laisser dehors, puisqu'ils savaient que j'allais sortir ce matin...

Cette fois, plus d'illusions, Marcel est irrémédiablement l...



Dans la clinique blanche, Marcel est aide-infirmier.

— Bah ! ce n'est pas la première fois qu'elle y va... ni la dernière !

Empressé, le bistrot aligne les verres, empoigne les bouteilles :

— C'est pas tout ça... Faut trinquer à ta sortie !

Et Rose, pratique avant tout :

— T'en fais pas, Marcel, la chambre de Paulette est payée pour quinze jours... tu n'auras qu'à t'installer !

— Et puis, tâche de ne pas faire l'andouille encore un coup !

— Sûr, Camille.

Installé à la terrasse, le petit groupe savoure — à sa manière — cette heure de béatitude.

Deux hommes passent, lentement, les mains au dos. Deux *bourres*, en tournée matinale. A deux mètres des buveurs, ils sourient imperceptiblement, et l'un d'eux, en regardant Marcel, cligne de l'œil.

A leur approche, les bouches se sont fermées automatiquement.

Quand ils ont disparu, Camille ricane :

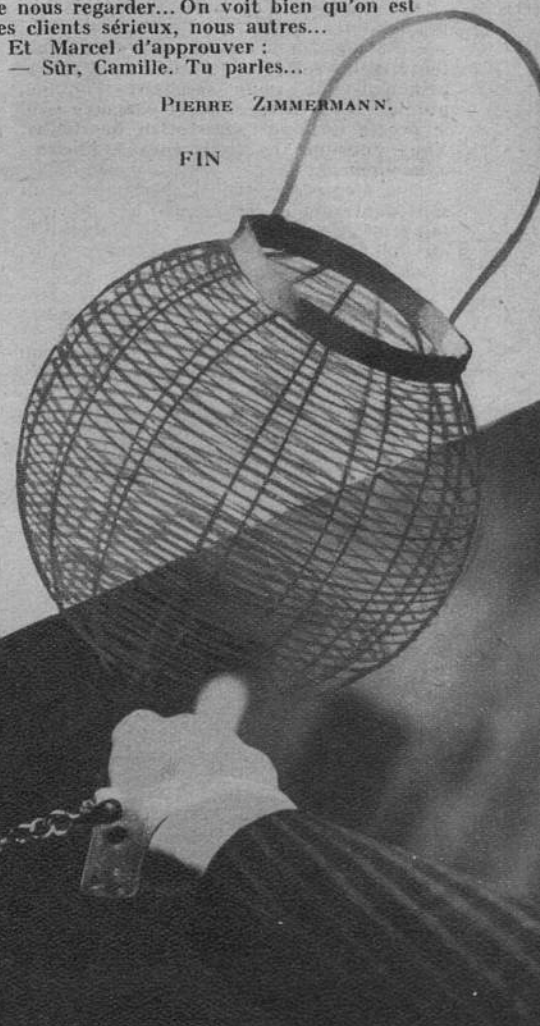
— T'as vu ce sourire... et cette manière de nous regarder... On voit bien qu'on est des clients sérieux, nous autres...

Et Marcel d'approuver :

— Sûr, Camille. Tu parles...

PIERRE ZIMMERMANN.

FIN



Bonny arrêté

La veille du jour où les jurés de la Seine devaient rendre un verdict d'acquiescement en faveur du journal *Gringoire*, quelqu'un de bien informé au Palais de Justice m'avait confié, sous le sceau du secret :

— Bonny est « fait ! » La déposition accablante de M^{lle} Cotillon l'a irrémédiablement compromis et, les débats terminés, l'avocat général Gaudel demandera son arrestation. N'est-ce pas sensationnel ?

C'était sensationnel, en effet, mais pas tout à fait exact, car c'est le lendemain seulement du procès que l'inspecteur Bonny fut arrêté, non sur réquisitoire de M. Gaudel, mais à la suite d'un mandat d'amener émanant de M. Normand, juge d'instruction. Et la déposition de M^{lle} Cotillon n'y était apparemment pour rien puisqu'il s'agissait d'une vieille histoire, « l'affaire Volberg ».

Si j'insiste sur le mot *apparemment*, c'est que j'ai certaines raisons. Je les exposerai tout à l'heure.

Donc le coup de théâtre se produisit le samedi 1^{er} décembre.

Ce jour-là, à 3 heures de l'après-midi, l'inspecteur principal Moreux et l'inspecteur Maximy, de la police judiciaire, se présentèrent au domicile de leur collègue de la Sûreté nationale et demandèrent à parler à M. Bonny.

Lorsque celui-ci se trouva devant eux, dans la pièce où on les avait fait attendre, il eut tout d'abord un léger sursaut ; mais il se reprit bien vite et pas un mot d'étonnement ne sortit de ses lèvres.

Il avait compris.

— Je vous suis, dit-il simplement.

Moins d'une demi-heure plus tard, celui qui depuis tant de mois a défrayé la chronique était conduit au cabinet de M. Normand où le magistrat instructeur lui signifia aussitôt qu'il le plaçait sous mandat de dépôt pour corruption de fonctionnaire dans « l'affaire Volberg ».

Prévenus, les avocats de Bonny, M^{rs} Philippe Lamour et Edmond Aaron, étaient accourus aussitôt et assistaient à cette première prise de contact entre le nouvel inculpé et le juge d'instruction.

Un beau duel s'ensuivit :

M^{rs} Philippe Lamour faisait valoir que son client, dans « l'affaire Volberg », n'avait pas été interrogé depuis juillet dernier et que, de toute façon, la corruption de fonctionnaire n'entraînant pas obligatoirement une peine d'emprisonnement, la détention préventive ne pouvait se justifier.

M. Normand, de son côté, répondait que l'arrestation de l'inspecteur était décidée depuis plus d'un mois et que seul le souci de ne pas influencer sur les décisions du jury chargé d'examiner le procès Bonny-*Gringoire* avait retardé l'exécution de cette mesure.

Après trois heures de discussion et malgré un ultime effort de M^{rs} Philippe Lamour, Bonny prenait le chemin de la Santé.

Ici j'ouvre une parenthèse pour faire remarquer ceci :

Loin de moi la pensée de vouloir mettre en doute les déclarations de l'honorable magistrat qu'est M. Normand. Cependant j'ai l'impression que le procès Bonny-*Gringoire* est bien pour quelque chose dans l'arrestation du premier nommé.

Autrement dit, je puis exprimer ainsi ma modeste opinion :

C'est bien moins pour empêcher toute tentative de fuite de la part de l'inspecteur principal que pour satisfaire l'opinion publique que fut décidée et exécutée sitôt le procès terminé l'arrestation de Bonny. Voici pourquoi je disais tout à l'heure : *apparemment*...

Cela n'empêche que M. Normand avait sans doute depuis longtemps déjà des présomptions suffisantes de la culpabilité du policier dans « l'affaire Volberg ».

« L'affaire Volberg » ?

Au fait, vous en souvient-il ?

Je vais la résumer pour ceux de nos lecteurs qui l'auraient oubliée :

Elle fut évoquée, devant la Commission d'enquête sur les affaires Stavisky, le 20

juin dernier. Mais les faits qui la constituaient remontaient au 3 avril 1929, c'est-à-dire cinq ans auparavant. A cette date, l'inspecteur Bonny avait pris possession, chez le tailleur Lidwal, d'un pardessus et d'un complet veston, le tout se montant à la somme de 4 000 francs. Qui donc avait acquitté cette facture ? Était-ce le policier avec ses maigres appointements ?

C'est justement ce détail que les membres de la Commission, curieux comme de juste, voulaient connaître.

Mais, tandis que Bonny affirmait qu'il avait payé lui-même son pardessus et son complet veston, M. Mandel, « l'homme de Clemenceau », communiquait à ses collègues de la Commission un reçu du tailleur Lidwal, reçu qui indiquait nettement que la facture avait été réglée par un étranger résidant en France, le Lithuanien Volberg, qui devait-on croire ?

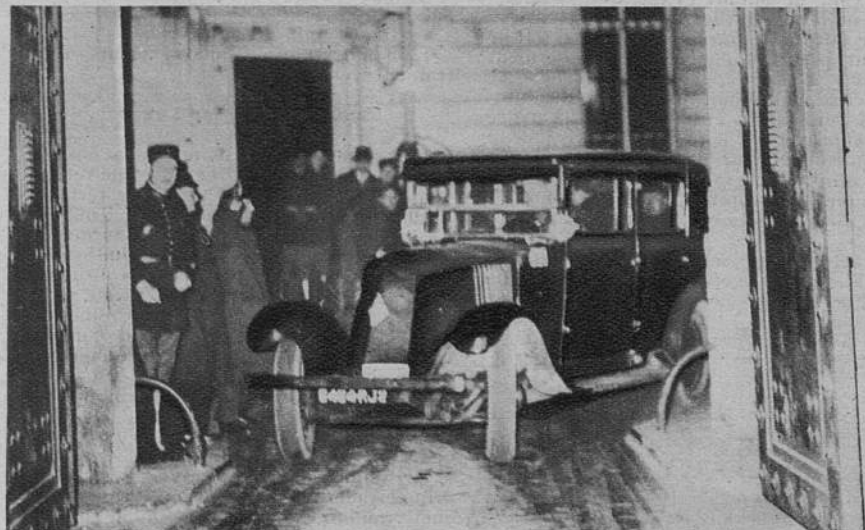
On le sut bien vite.

Le tailleur Lidwal montra ses livres sur lesquels on trouva la mention : *Valeurs, 4 000 francs (Bonny 1 750 francs)*.

Puis, lorsque l'inspecteur principal eut exhibé un reçu de la somme de quatre mille francs en bonne et due forme, établi à son nom, le tailleur expliqua qu'il avait réuni deux factures semblables à M. Volberg, l'une d'elles étant destinée à Bonny.

La conviction des membres de la Commission était désormais faite et la justice allait suivre son cours.

En effet, le dossier de Bonny fut communiqué à M. Chéron, alors garde des Sceaux, qui le transmit, à toutes fins utiles, au Parquet général de Paris. Et, le 10 juillet dernier, M. Gomien, procureur de la République, celui-là même qui avait assisté au



Le taxi emmenant l'inspecteur Bonny quitte la cour intérieure de l'ancien dépôt du Palais de Justice pour le conduire à la prison de la Santé. (Mondial Photo Presse.)

domicile du policier à la fameuse remise des talons de chèques, M. Gomien prenait la décision de signer un réquisitoire introductif d'instance, tendant à inculper l'inspecteur principal Bonny, le Lithuanien Volberg et tous autres de trafic d'influence, de corruption de fonctionnaire et complicité.

M. Normand, juge d'instruction chargé de l'affaire, ne put retenir le délit de trafic d'influence, la prescription étant assurée au bout de cinq ans. Par contre il retint le crime de corruption de fonctionnaire et commença son information.

Il apprit ainsi que M. Volberg s'était adressé à l'inspecteur pour éviter les effets d'un arrêté d'expulsion le concernant. Bonny avait « arrangé ça » et, en manière de récompense, avait demandé le règlement, chez le tailleur Lidwal, de son pardessus et de son complet-veston.

« L'affaire Volberg », si elle était encore, au début de juin, loin d'être aussi connue qu'à la fin de ce même mois, n'en existait



L'inspecteur Bonny entre ses deux avocats, M^{rs} Ed. Aaron et Ph. Lamour. (Mondial Photo Presse.)

pas moins : l'inspecteur Bonny avait été suspendu de ses fonctions en janvier, pour ces mêmes motifs, en attendant sa comparution devant le Conseil de discipline. Mais celui-ci, le 2 mars, l'avait acquitté, ayant estimé que les faits étaient trop peu établis pour motiver une sanction.

L'information ouverte par M. Normand avait été, on le voit, beaucoup plus approfondie.

Bien sûr, il aurait été préférable d'entendre à ce sujet M. Volberg lui-même, mais ce dernier est actuellement en Suisse et dans ce pays la corruption de fonctionnaire étant un délit et non un crime, il y a prescription. La demande d'extradition formulée par le gouvernement français a donc été refusée.

Cela a-t-il grande importance ? Je ne pense pas : au sujet de « l'affaire Volberg », il semble bien que l'opinion générale soit faite.

Simon, qui a fait à un de nos confrères quotidiens les confidences suivantes :

« M^{lle} Cotillon me disait au jour le jour les menaces dont elle était l'objet de la part d'un « policier ». Après lui avoir fait mettre 650 000 francs dans le cercle, Dubois la terrorisait en lui répétant : « Si vos photographies paraissent, le comité du cercle ne vaudra plus de vous pour gérance et vous perdrez vos 650 000 francs. » J'avais beau la rassurer et lui dire que le comité était composé de trop braves gens pour s'associer, même indirectement, à de pareilles manœuvres, M^{lle} Cotillon était dans une telle terreur, dans une telle dépression nerveuse qu'elle perdait tous moyens de défense. Les maîtres chanteurs, ayant appris que je soutenais la résistance de leur victime, s'attaquèrent également à moi : « Il y a un dossier sur vous à la police, me disaient-ils. Nous le sortirons. »

« Je me moquai de ces menaces, ce qui me valut une agression et un coup de canne sur la tête. »

Le général de Lavilatte, duc de Saint-Simon, s'est d'ailleurs rendu au Palais de Justice, accompagné de son avocat M^{rs} Ignace, et a déposé une plainte ayant un rapport direct avec l'affaire Cotillon. Il s'est même constitué partie civile.

Cela confirme bien ce qu'avait dit, à l'issue du procès Bonny-*Gringoire*, M^{rs} Henri Torrès :

— L'affaire Bonny commence !

Il est vrai que, de son côté, mais assurément pour des raisons différentes, M^{rs} Philippe Lamour, le jeune et déjà brillant avocat, a déclaré la même chose.

Puis il a ajouté :

— Mon client, l'inspecteur Bonny, est décidé, sans aucun ménagement, à dénoncer dans tous ses détails l'entreprise menée pour rejeter sur lui toutes les responsabilités. « Pour ce, nous ne reculerons devant aucune révélation, si grave soit-elle. Tout sera fait au grand jour ! »

« Actuellement, il faut attendre. »

Attendons. Et profitons de ce court répit dans l'actualité pour faire une constatation :

Le 2 mars 1934, l'inspecteur principal Bonny était acquitté par le conseil de discipline.

Le même soir, chez lui, en présence de M. Gomien, procureur de la République, M. Ordonneau, juge d'instruction, M. Dalgay, commissaire, il se faisait remettre les talons des chèques signés de Stavisky par notre vieille connaissance Georges Hainneaux, dit « Jo-la-Terre ».

Deux jours plus tard, M. Chéron le faisait appeler, le sacrait « premier policier de France » et lui disait, en le frappant sur l'épaule :

— Jeune homme, vous avez sauvé la République.

Enfin il le chargeait de retrouver les assassins du conseiller Prince.

Le 1^{er} décembre 1934, l'inspecteur principal Bonny, le « premier policier de France », le « sauveur de la République », était sous les verrous.

Grandeur et décadence !

Et quelle leçon !

Ainsi, un ministre de la Justice a accordé son entière confiance à un homme que beaucoup veulent représenter maintenant comme un redoutable bandit.

Voilà l'abcès qu'il faut percer :

Il est inadmissible que les fonctionnaires de la Sûreté générale puissent être capables de faits que la loi appelle crimes et recevoir en même temps l'accolade d'un garde des Sceaux.

Mais il est inadmissible également qu'une ou quelques brebis galeuses puissent jeter la suspicion sur une corporation qui compte quand même de braves hommes.

Et des hommes braves. A ce mal, un seul remède : l'épuration immédiate.

Et Bonny peut, pour ce faire, rendre un immense service : qu'il parle, qu'il dise tout ce qu'il sait. Qu'il dénonce même ceux qui, comme lui, ont pu « fauter ».

Qu'il soit franc, très franc.

La justice du pays lui en tiendra compte.

GEORGES OUBERT.



La déposition de M^{lle} Andrée Cotillon qui reproche à M. Bonny de l'avoir fait « chanter ». (Mondial Photo Presse.)

La martyre de la "Grande-Brière"

NANTES

(De notre envoyé spécial.)

PAULETTE ! Paulette !... Où es-tu ? Les premiers appels de M^{me} Rollo furent lancés sur le ton ordinaire d'une maman qui s'imagina que sa turbulente enfant répondra sur-le-champ.

Une minute s'écoula.
— Paulette ! Paulette...
Bientôt les appels se firent plus forts. Elle se fait bien du mauvais sang, sa gosse doit être encore chez sa grand'mère, remarquèrent des voisins.

Un quart d'heure plus tard, c'était une femme affolée qui hurlait son inquiétude. Des maisons toutes proches, on se déplaça.

Vous cherchez Paulette ? Elle n'est pas chez M^{me} Augéard ?...

— Non, non, j'ai cherché partout... Elle n'est nulle part... Je vous en supplie, aidez-moi !...

Ils furent vingt, trente, qui, dans la nuit, couraient au hasard, peu à peu envahis de la même indicible crainte. Le nom de Paulette se perdait à tous les échos.

— Elle s'est perdue !

— Il lui est arrivé un malheur !
Après avoir battu tous les coins de la petite agglomération, certains se hasarderent du côté des marais.

Le hasard voulut que, bientôt, deux hommes revinrent portant sur leur visage l'annonce de l'irréparable.

— Paulette ! Paulette !... hurlait encore la mère.

La petite Paulette, une petite fille de quatre ans, gentille et gaie, venait d'être découverte la tête enfouie dans un trou d'eau... Ce n'était plus qu'un petit cadavre déjà glacé...

Le fils Mahé, instituteur à Trignac, tenta des tractions rythmiques des bras et de la langue... En vain.

Dans l'affolement général, une heure s'écoula où les uns et les autres ne savaient s'ils devaient secourir la mère désespérée ou s'occuper de la petite morte.

Seule l'idée d'un accident avait encore effleuré l'esprit de tous.

Comment cela a-t-il pu arriver ?

Des hommes voulurent voir l'endroit. Au matin, avec le jour, des femmes se rendirent aussi là où avait été découvert le cadavre, et ce ne fut qu'un cri.

— Ce n'est pas un accident, ce n'est pas possible !

— Elle n'a pas pu aller ici toute seule.
— C'est un crime !...

Et c'était bien un crime !

Les gendarmes furent appelés, ils entreprirent une rapide enquête. A toutes les portes où ils frappèrent ils reçurent une réponse identique. La rumeur populaire désignait un meurtrier, le frère de M^{me} Rollo, Jean Augéard.

— L'oncle aurait tué sa nièce ! Allons donc, ils y vont un peu fort !

Pour s'en convaincre, ils emmenèrent Jean Augéard à la gendarmerie afin de lui demander des explications. Jean Augéard était un curieux gars sur qui courait les plus mauvais bruits... On le disait même faible d'esprit.

Face aux représentants de la maréchaussée, à leur grand étonnement, il ne fit aucune difficulté pour avouer son crime.

Avec cette aisance dans la confession, propre aux demi-déments, il « raconta » l'affreuse chose le plus naturellement du monde.

— Oui, c'est moi, dit-il. Je sortais de chez moi, il était 18 h. 30 environ, quand je rencontrai ma petite nièce Paulette. Je lui proposai une promenade dans les champs, elle battit des mains de joie et nous nous éloignâmes du côté des marais.

« A 200 mètres de la route, alors que nous étions entourés de trous d'eau, je m'arrêtai et pris la petite sur mes genoux... »

« Je ne sais pourquoi je l'embrassai, je la caressai ! Je dus l'embrasser trop fort, car elle s'écria : « Je vais le dire à maman... » Alors je me suis affolé, j'ai eu peur et j'ai précipité la petite dans un trou d'eau... Elle ne s'est presque pas débattue. C'est tout... »

C'est bien dans un cadre fait pour le crime que le drame s'était déroulé. Trignac est une agglomération poussée sur la lande au nord-est de Saint-Nazaire. elle est née uniquement de la présence de forges qui travaillaient pour Penhoët et les chantiers de la Loire. Autrefois, la nuit, avant la crise, était emplie des lueurs flamboyantes des fours et des coups sourds des marteaux-pilons... Aujourd'hui la vision d'enfer n'est plus et, lorsque la nuit peu à peu descend, à l'est s'estompent une plaine grise, une plaine de marais, le début de la Brière, au sud les derniers rayons du soleil s'accrochent aux bras faméliques des grues, aux mâts nus des paquebots.

C'est donc dans ce village que vivait M^{me} Rollo et il avait été aisé de se convaincre du crime avant même qu'Augéard ait passé des aveux. Jamais une enfant de quatre ans n'aurait pu seule atteindre un endroit aussi dangereux...
Et, dès qu'Augéard fut sous les verrous, les langues se délièrent. On ne voulait plus seulement voir dans son crime, le geste d'un sadique affolé, on était sûr que son forfait lui avait été dicté par la vengeance. C'était une guerre à couteaux tirés entre les Augéard et les Rollo, expliquent les voisins.
— Jean Augéard était bien le plus acharné dans cette lutte, disent ceux qui assistaient à la querelle.
— Je l'ai entendu dix fois proférer des menaces.
— Il n'avait jamais accepté l'histoire du boudin...
— Vous ne connaissez pas l'histoire du boudin ? Oh ! elle a fait du bruit ! Un jour, M^{me} Rollo envoya du boudin à sa mère et à son père, or il y avait des épingles dedans ! Etait-ce accidentel ? Etait-ce voulu ?... Les Augéard en firent une maladie !...
— C'était la petite guerre que je vous dis ! Un soir, M^{me} Rollo trouvait son « mulon » de foin dévasté, détruit... Le lendemain M^{me} Augéard découvrait la moitié de sa vaisselle brisée !
— Allez, la rancune de Jean Augéard était tenace ; il y a quelque temps, il déclarait à mon mari : « Avant quinze jours, je me vengerai. Mon beau-père pleurera... » Les quinze jours ne s'étaient pas écoulés, lorsque le malheur est arrivé, dit M^{me} Jarry.
— En ma conscience de maman, s'est exclamée M^{me} Mahé dès le premier jour, je suis sûre qu'il y a un criminel et que ce criminel est Augéard.
« Comment j'ai deviné qui était le criminel ? »
« C'est bien simple. Alors qu'on parlait d'une attitude de chagrin de la part d'Augéard auprès du petit cadavre, j'étais là, moi. Quand on a rapporté la pauvre enfant et que mon fils a tenté de lui donner des soins, j'ai vu Augéard qui arrivait d'on ne sait d'où. Je l'ai vu dans la maison de sa sœur, devant le cadavre de sa nièce, avec une attitude sournoise, empreinte d'ironie, les yeux qui voulaient dire : « Vous vous fatiguez pour rien et je suis content... » Et c'est ainsi que la petite Paulette était tombée victime de la haine stupide de deux familles que des liens étroits auraient dû au contraire unir.

Tout était une raison pour attaquer davantage Augéard. Le village entier prenant parti pour M^{me} Rollo se dressa contre le meurtrier désormais en cellule.

Tout servait de preuve de son infamie ! Des preuves ? Ses regards sournois, ses menaces, et puis il avait passé des aveux... Mais...

Mais, huit jours plus tard, Augéard qui sortait comme d'un cauchemar, hurla :
— Ce n'est pas vrai, ce n'est pas moi... On m'a fait avouer un crime que je n'ai pas commis !...

Et, depuis ce jour, le simple d'esprit bataille afin de prouver son innocence.

— Oui, s'exclama-t-il, nous ne nous aimions pas avec ma sœur, mais ce n'est pas une raison...
Et Augéard se révolte, se démène, pleure et crie. Mais est-ce bien utile ? Le verdict public est féroce qui l'a désigné et elle n'abandonne pas de sitôt celui qu'elle juge coupable.

Or un témoignage vient d'être recueilli tout en faveur de l'accusé.

M. Perrais, ajusteur aux chantiers de Penhoët est venu dire :
— Le soir du crime, au moment où je perçus les premiers appels de M^{me} Rollo, j'étais chez moi en compagnie d'Augéard, il était 18 h. 10 environ. Nous ne bougeâmes ni l'un ni l'autre, ne sachant pas que la petite était vraiment disparue. Augéard était chez moi depuis près d'une heure, or la petite Paulette resta jusqu'à 17 h. 30 chez des amis aux Rollo, M. et M^{me} Hervy. En conclusion : la petite a disparu à 17 h. 30, à 18 h. 10 on s'est mis à la recherche ; entre ces deux limites de temps, Augéard était chez moi...

Le témoignage de M. Perrais fut reconnu exact autant qu'il pouvait être vérifiable.

— Augéard innocent ! Augéard innocent ! s'écria-t-on. Le père Perrais fait erreur sur les heures...

Et vingt voisins qui n'avaient rien dit encore tinrent à déposer à la gendarmerie, fixant, eux aussi, des heures de rencontre, d'appels de la mère, avec des recoupements de telle sorte que les précisions de Perrais furent détruites.

Quand, dans un drame pareil, un homme est désigné coupable, on ne le lâche pas aussi facilement !

Et qui aurait tué la petite Paulette ?

Aussi, tandis que les gendarmes de Penhoët poursuivent leurs investigations, tandis qu'ils ne savent plus s'ils détiennent un meurtrier ou non, cette incertitude est loin d'avoir ramené le calme dans la population.

La haine des familles Rollo et Augéard y trouvent un stimulant inépuisable. Comment s'éteindra le dissentiment ? Faudrait-il une nouvelle victime pour calmer les esprits ?

Et n'accuse-t-on pas, aveuglé par les passions, un innocent tandis que la pauvre petite victime était tout simplement entraînée par un quelconque rôdeur en proie à la fièvre du sadisme ?

Les marais de la Brière n'ont pas encore livré leur secret...

PHILIPPE ARTOIS.

Mort de M. Charles-Louis Morrard



M. Charles-Louis Morrard, commissaire divisionnaire à Paris, était spécialement attaché, à l'Elysée, à la garde du président de la République et à la sûreté du palais présidentiel. Il vient de mourir après une longue maladie. (N. Y. T.)

LE DERNIER ACTE D'UN ATTENTAT



M. Venizelos, ex-ministre, ex-président de la République grecque, se trouvant dans son automobile, fut attaqué, il y a un an, par des terroristes masqués. Les deux autos se poursuivirent durant de nombreux kilomètres. Plus de trois cents balles furent tirées par les assassins, qui blessèrent grièvement l'épouse de l'homme d'Etat. On juge les coupables à Athènes, et la foule, contenue par les soldats, bataille pour entrer au Palais de Justice. (N. Y. T.)



Samuel Insull, le banquier américain qui avait fui en Grèce, puis à Londres, impliqué qu'il était, avec seize associés, dans une histoire de 143 millions de dollars détournés, a finalement comparu devant le jury de Chicago. Il a été acquitté ainsi que tout son conseil d'administration. Les seuls frais d'extradition ont atteint le chiffre de cinquante mille dollars ! (K.)



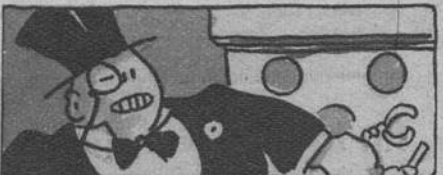
Écœuré des lars et des vices corrompant notre vieille planète, le savant X... part dans la stratosphère à la recherche d'un monde meilleur... Voici, avec les croquis de l'auteur, le carnet de route du savant X...

« Débarqué à « Poiritas »... Enfin ! Puis entouré d'une multitude de curieux personnages. Inter-



rogés sur leur identité, ils répondent : « On nous appelle des « Poiritas moyens » ou « cochons de payants ». Le pays est gouverné par cinq rois. Ici, pas d'hypocrisie ni de fausse vertu ; chacun porte fièrement son titre et sa devise. »

« Ai visité les rois. Voici dans l'ordre :



Le roi des B.E.R.P. (banquiers en rupture de prison).



Le roi des M. P. P. (marchands de papier pourri).



Le roi des P. M. (policiers marrons).



Le roi des M. C. (magistrats corrompus).



Le roi des P. V. (politiciens véreux).

« Quel réconfort que de vivre au pays du poirisme !
« Hélas ! Ici aussi, c'est la crise. On ne vend plus !
Le P. M. est devenu dur du gousset et dame (au

VOYAGE DANS LA STRATOSPHERE À LA PLANÈTE POIRITAS

Tribunaux Comiques

Savoir « rouler » un tonneau.

Léon-Pierre-André-Jules H... est traduit en justice, comme prévenu libre, pour avoir injurié et frappé les agents de la force publique.

C'est un énorme gaillard, au teint éclatant, vêtu avec l'élégance des marchands qui « font dans l'alimentation ».

Il a un faux col qui le serre un peu et une chaîne de montre épaisse comme ça.

« J'y ai peut-être été un peu fort, avoue-t-il, après avoir décliné ses noms et qualités, mais c'est la faute à ces « messieurs ».

— Ces messieurs ? De qui voulez-vous parler ?

— Des agents. Ils ont eu l'air de me prendre pour un énergumène, moi, un homme qui ne ferait pas de mal à une punaise...

Vous aviez provoqué un embouteillage en plein faubourg Montmartre à 5 heures de l'après-midi, au moment où la circulation est la plus intense...

« Il est admissible que les gardiens de la paix ne sachant plus où donner de la tête vous aient un peu bousculé... »

— Un peu, beaucoup... Si je ne leur avais pas présenté 125 kilogrammes de viande, y compris les os, qu'est-ce qu'ils m'auraient passé !

— Et c'est parce que vous en avez à demi assommé deux que vous êtes poursuivi. Vous voyez comme les avis diffèrent. Le sieur H... hausse les épaules avec force :

— J'aime mieux ne pas vous donner mon opinion sur ces messieurs, marmotte-t-il, en regardant la pointe de ses chaussures.

Cependant, le président, qui a feuilleté le dossier, revient à la charge.

— Que faisiez-vous donc, ce jour-là, vous, un boucher en gros, avec une énorme fûtaille sous chaque main, au milieu de la chaussée parmi les voitures que vous empêchiez d'avancer ?

— Ce que je faisais ?... Je... je... les roulais, ces fûtailles.

— Vous n'êtes pourtant pas marchand de tonneaux.

— Non, mais, que voulez-vous ? je venais de me trouver nez à nez avec un livreur qui déchargeait des barriques... Il était

emprunté, cet outil-là ! Vous n'en avez pas idée !...

« Je le contemple un moment, puis, agacé de le voir si maladroit, je lui demande où il avait appris son métier : « Si on vous le demande, vous direz que vous n'en savez rien ! » me répond-il. Là-dessus, je retrousses mes manches et, pour lui montrer comment on s'y prend, je saisis une pièce, et, en trois coups de cuiller à pot, je la descends de la voiture. Alors il me dit que si je faisais cela toute la journée, je ne montrerais pas tant d'habileté.

« Moi, quand on me met au défi, je vaudrais six hommes... Ah ! c'est comme cela m'écriai-je ! Eh bien ! je vais encore te montrer, apprenti, que sur la distance je ne crains personne. » Quand on sait rouler une fûtaille, c'est vrai cela, monsieur le président, on ne fatigue pas... « Voire ! qu'il me fait. — Tu vas en juger, mon gars. » Et je t'empoigne deux barriques pleines, puis, une sous chaque paume, d'une seule poussée de l'avant-bras je les mets en route... Ah ! dame ! je ne savais pas trop jusqu'où j'irais... Je suppose même que le livreur a cru un moment que je voulais lui voler son bordeaux. Mais je vais vous faire une confidence : j'ai été champion jadis, du temps où il y avait le « tour de Paris des marchands de tonneaux ». En quelques minutes, je me trouvais en pleine circulation de voitures avec trois cents personnes pour me crier bravo... Ça m'a grisé, et, comme, là-dessus, les agents m'ont interpellé sur un ton qui ne me plaisait pas...

— Vous leur avez répondu par des injures...
— Peut-être... Je ne me connaissais plus...

— Assez cependant pour les frapper avec la dernière brutalité lorsqu'ils voulurent vous empêcher de nuire au passage des véhicules.

— Ils étaient trois, dont un brigadier auquel je n'ai pas touché à cause de ses galons. S'ils avaient été plus polis, je ne me serais pas fâché, je le jure !

— Un mois de prison avec sursis et 25 francs d'amende.

— Si j'avais su, j'aurais pas mis mon nez dans ces tonneaux, gronde le sieur H... en se retirant.

J. C.

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse de cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclaircissez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratis.

REMÈDES WOODS, 10, Archer Str. (188 T.B.K.) Londres W 1

HÉMORROÏDES

même les plus anciennes guéries en 48 heures par la nouvelle méthode du Dr Vornon. Demandez la notice envoyée gratuitement par les Laboratoires Cosmos (rayon N° 1 à Paris, 14, rue de Wattignies).

L'Amour féroce

par Georges NORMANDY

Ce n'est pas un titre destiné à provoquer les curiosités malsaines. C'est un ensemble d'études et de faits qui susciteront, non seulement la pitié et l'horreur, mais qui intéresseront tous ceux qui veulent sonder

LES MYSTÈRES DE L'AMOUR

sous toutes ses formes

SÉDUCTION

la Revue Artistique Moderne

commence cette semaine la publication de

L'AMOUR FÉROCE

Nombreuses illustrations

EN VENTE PARTOUT

1^{FR.} 50

Parait tous les Samedis

En utilisant le « PETIT COURRIER » de SÉDUCTION vous trouverez ce que vous souhaiterez

MARIAGES. RELATIONS MONDAINES

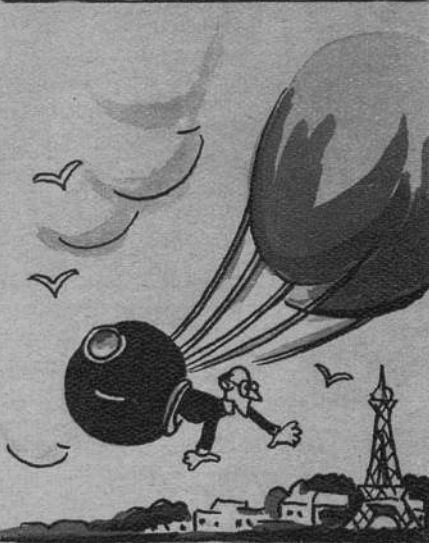


pays du poirisme), il sait à quoi s'en tenir. On ne le bluffe pas, lui !... Heureux P. M. !
« Devant cette situation les rois prennent des décisions : « Que veut le peuple ? La vérité ! Donnons lui toute la vérité et les affaires reprendront.

« Les rois organisent un grand spectacle appelé : Procès G. B. (grande blague).

« Toutes les vérités sont étalées au grand jour. (Quel déballe !)

« Comme prévu, ce spectacle excite les braves Poiritas moyens.



Les affaires reprennent.
Surtout pour le principal metteur en scène : le roi de M. P. P.
C'est alors que je compris que les pauvres « Poiritas moyens » comme tous les « cochons de payants » de l'univers, n'étaient que de pauvres « couillons » et je suis redescendu sur la terre où nos compatriotes n'ont tout de même pas la tête en forme de poire.
Le savant X...
P. C. C. ROBERT FUZIER.

AVENIR dévoilé par la célèbre voyante M^{me} MARYS 16, r. de Monceau, Paris-8^e
Envoyer prén., date nais., 15 fr. mand. (10 à 19 fr.)

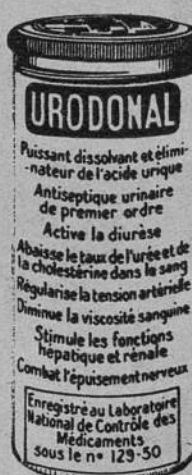


L'ACCORDÉON FRANÇAIS
est en vogue
et le vrai sort des usines
DEDENIS, à BRIVE
Fondées en 1887
Spécialité d'instruments d'amateurs
et de professionnels
RÉPARATIONS toutes marques
CATALOGUE en couleur, franco



Seins
développés, reconstitués,
embellis, raffermis par les
PILULES ORIENTALES
Bienfaisantes pour la santé, sans
rivaux pour assurer à la femme
la possession d'une poitrine idéale.
Flacon 18 fr. 50 franco contre remb.
J. RATIE, Ph. div. 32, W. 45, rue de
l'Échiquier, PARIS-10^e. Dépôts : Genève, Plu-
des Bergues - Anvers : Noit - Bruxelles : Belacre.

POUR 10 frs



URODONAL
vous pouvez
faire une cure
d'Urodonal qui
prévient, combat
et guérit
rhumatismes,
goutte, névral-
gies, obésité.
C'est l'anti-
urique le plus
économique.
Toutes pharmacies ou Éti-
Chatais, 2, Rue de Valen-
ciennes, Paris.
Renseignements gratuits.

URODONAL
PRODUIT FRANÇAIS
employé dans le monde entier

BON N° 97, P.O. à nous retourner pour
recevoir, gratis et franco, l'ouvrage du
Docteur Guignot : "Ce qu'il faut savoir
pour se bien porter"

DÉTATOUAGE Produits-Méthode
Professeur DIOU
8, Rue Fernand-Foreau, PARIS (XII^e).

ÉPIDERMES SENSIBLES!!!
Demandez notre « P » cont. 30 lames à raser luxe expé-
dié c. remb. 10 fr. Adr. corr. à LAMOR, 10, r. du Curé, Roubaix.

GRATUITEMENT UN PHONO



vous est offert à titre de propagande pour lancer notre
marque, en donnant la réponse du rébus ci-dessous et en
vous conformant à nos conditions.

CONCOURS



Avec ces trois dessins, trouvez le nom d'un grand homme
d'Etat Français universellement connu, dont toute la vie
fut consacrée à son Pays.

Réponse.....

Envoyez votre réponse en découpant cette annonce.
Joindre une grande enveloppe timbrée portant votre adresse aux
Ets EMYPHONE (Ser. Concours 95) 4, R. du Château-d'Eau, Paris-X^e



LE RECORD DU RIRE
POUR ÊTRE ÉPATANT EN SOCIÉTÉ
Demandez le SENSATIONNEL ALBUM
ILLUSTRÉ (le plus important du
monde), 1200 grav. comiques Fata
et Attrapes décapitantes, Chansons et Monol.
Prestidigitation, LITRES gais et utiles,
Dames, Hypnotisme, Haute Magie, etc.
Envoi contre 3 frs en timbres. — Société
RECORDURIE, 8, M. St-Martin, PARIS-9^e
Demandez le nouvel album n° 18

Lisez tous les mercredis
GENS qui RIENT
EN VENTE PARTOUT :
le N° 1 fr.

Le Gérant : JACQUES BOURGES.

Dans la même ville et
la même semaine, le

BONHEUR est **ENTRÉ**

dans 4 foyers malheureux, comme il peut aussi entrer

CHEZ VOUS réalisant vos plus chers désirs et vous
donnant la situation que vous méritez

Ce qui est arrivé dans cette grande ville, que beaucoup de nos lecteurs
reconnaîtront, peut aussi bien se produire dans le plus petit hameau.
Tous ceux et toutes celles qui ne sont pas satisfaits de leur vie actuelle
et aspirent à un avenir meilleur liront avec intérêt ce qui suit. Pour
chacun des quatre cas ci-dessous, on trouvera sur le plan une reproduction
photographique d'un fragment de lettre portant le même numéro.

1. Mme Suzanne G... avait épousé
en premières nocces le plus
ivrogne et le plus brutal des hommes.
Quand il mourut, à la suite de coups
reçus dans une bagarre, elle ne le
pleura guère. Elle avait alors 30 ans
et elle était bien décidée à rester seule.
Aussi reçut-elle d'abord avec froi-
deur les avances d'un brave garçon,
Paul T..., menuisier. Celui-ci insis-
tant, elle décida de demander son
horoscope au Professeur SIRMA,
ce qui lui permit de lire clairement
son malheur passé, mais aussi son
bonheur futur. Elle se décida donc,
et la lettre ci-contre montre qu'elle ne
le regrette pas.

2. — Il y a environ 14 mois,
Mlle Jeanne V..., dactylo-
graphe, était si malheureuse qu'elle
pensait au suicide. Elle aimait un
jeune homme bien au-dessus de sa
situation, Pierre H..., 25 ans, qui
n'avait même pas remarqué la folle
passion qu'il inspirait. La lecture
de l'horoscope que lui envoya le
Professeur SIRMA fut pour elle
une révélation. Elle reprit confiance,
suivit ses précieux conseils, et la
voici maintenant, comme le montre
sa lettre, la plus heureuse des
femmes.

3. — Les époux S... étaient pro-
fondément divisés sur des
questions d'intérêt et aussi de famille.
Ils ont trois braves enfants qui se
désolent du désaccord de leurs
parents. Devant les menaces de
son mari, Mme S... se décida à écrire
au Professeur SIRMA. Son horo-
scope lui apprit que la période de
trouble qu'elle traversait allait bientôt
prendre fin et lui dit ce qu'il fallait
faire pour profiter de
la période de chance qui se préparait. Les évé-
nements sont venus confirmer exactement les
prévisions, comme le montre la lettre ci-contre.

4. — Victor B..., 24 ans, garçon coiffeur
dans une boutique mal achalandée. Si-
tuation précaire, étant données les charges de
famille. Cependant il est travailleur et débrouillard
et sent bien qu'à la place de son patron il saurait
mieux faire marcher le commerce. Il écrit au
Professeur SIRMA et, dans son horoscope, il
s'aperçoit qu'une période de chance est proche et
qu'un ami va pouvoir l'aider. Peu de temps après,
un camarade de régiment gagne à la Loterie
Nationale et lui prête pour acheter un petit fonds
qui devient rapidement bien achalandé. Il va
pouvoir épouser sa promise, son rêve est réalisé.



envahir. Et, lorsque vous recevrez, aussi
discrettement que possible, votre horoscope
établi par le Professeur SIRMA lui-même,
cet espoir se changera en joyeuse certitude.
Certitude de profiter de toutes les pé-
riodes de chance inscrites dans votre avenir,
certitude de ne plus être berné par de faux
amis, certitude de pouvoir faire partager
vos sentiments les plus intimes à la
personne qu'a choisie votre cœur, cer-
titude d'atteindre la situation que vous
méritez, pour tout dire en un mot :
Certitude d'être heureux.

Le Bonheur frappe aujourd'hui à votre
porte, n'attendez pas à demain pour lui
ouvrir.

On voit par ces quatre exemples qu'il suffit parfois de bien peu de
choses pour changer le cours d'une vie. On dit que le bonheur ne vient
pas tout seul. C'est parfaitement vrai. L'homme ou la femme qui se
laisse vivre - suit fatalement la mauvaise pente qui l'entraîne vers le
malheur.

Par contre, celui ou celle qui ne se laisse pas aller, qui cherche la
bonne voie, finit toujours par la
trouver. Le moyen le plus sûr et le
plus rapide est celui qui consiste à
utiliser les révélations précieuses
de la Science Astrologique sur
votre avenir.

Il n'y a pas besoin d'être très
intelligent pour comprendre la
supériorité de celui ou de celle qui
connaît à l'avance ses périodes de
chance sur celui ou celle qui les
ignore et les laisse passer à sa
portée sans les voir.

Une occasion unique se présente
à vous de décider vous-même
aujourd'hui de votre avenir. Vous
avez la chance de tomber précisé-
ment sur une offre gratuite d'ho-
roscopie par le Professeur SIRMA,
dont la haute science et le sérieux
sont reconnus dans le monde
entier.

Si vous abandonnez ce journal
sans avoir découpé le bon gratuit
ci-dessous, c'est que vraiment vous
êtes de ceux qui se laissent
aller dans la vie jusqu'à la chute
finale.

Si, par contre, vous faites seule-
ment le petit geste de découper
le bon ci-dessous, si vous prenez
la peine bien minime d'écrire
très lisiblement et de votre propre
main votre nom, votre adresse
et votre date de naissance sur une
feuille de papier, si vous mettez
le tout dans une enveloppe (vous
pouvez joindre 1 fr. en timbres-
poste pour frais d'envoi), si vous
envoyez l'enveloppe à l'adresse
indiquée sur le bon, vous n'aurez
pas plutôt mis votre enveloppe à la
poste que vous sentirez un im-
mense
espoir
vous

**BON POUR UN
HOROSCOPE
GRATUIT**
à découper
et à
envoyer à
l'adresse
suivante :
Professeur A.-O. SIRMA
(Serv. 31)
r. Guillaumot, n° 3
PARIS (12^e)



A MES FRAIS

Je vous propose d'étudier ma méthode de traitement par
l'ÉLECTRICITÉ qui vous permettra de vous guérir
immédiatement S'IL VOUS SOUFFREZ DE
Neurasthénie, Débilité et Faiblesse nerveuse, Varico-
cèle, Pertes séminales, Impuissance, Troubles des
fonctions sexuelles, Asthénie générale, Arthritisme,
Artériosclérose, Goutte, Rhumatisme, Sclérose, Pa-
ralysie, Dyspepsie, Constipation, Gastrite, Entérite,
Affection du Foie.

Si votre organisme est épuisé et affaibli, si vous êtes nerveux, irrité, déprimé,
écrivez-moi une simple carte postale et je vous enverrai

GRATUITEMENT

une magnifique brochure avec illustrations et dessins valant 15 francs.
Ecrivez ce jour à mon adresse, INSTITUT MODERNE, 38, Avenue Alexandre-Bertrand
Docteur S. H. GRARD, BRUXELLES-FOREST,
Affranchissement pour l'Étranger : Lettres 1 fr. 50 — Cartes 1 fr. 90

ARTICLES D'HYGIENE EN CAOUTCHOUC

Seuls les véritables Préservatifs "BLACK CAT" en caoutchouc-soie sans soudure, VÉRIFIÉS,
CONTROLES et GARANTIS indéchirables 1 an, sont réputés dans le monde entier depuis des années
pour leur SOLIDITÉ et, seuls, ils vous assurent une SECURITE ABSOLUE !

N° 100 « Soie » Soie blanche fine. La dz. 10.
N° 101 « Réservoir volant » Soie rose ext. fine. 11.
N° 102 « Réservoir volant » Soie brune ext. fine. 12.
N° 103 « Réservoir volant » Soie brune ext. fine. 13.
N° 104 « Réservoir volant » Soie blonde ext. fine. 14.
N° 105 « Réservoir volant » Soie blonde ext. fine. 15.
N° 106 « Réservoir volant » Soie blonde ext. fine. 16.
N° 107 « Réservoir volant » Soie blonde ext. fine. 17.
N° 108 « Réservoir volant » Soie blonde ext. fine. 18.
N° 109 « Réservoir volant » Soie blonde ext. fine. 19.
N° 110 « Réservoir volant » Soie blonde ext. fine. 20.
N° 111 « Réservoir volant » Soie blonde ext. fine. 21.
N° 112 « Réservoir volant » Soie blonde ext. fine. 22.
N° 113 « Réservoir volant » Soie blonde ext. fine. 23.
N° 114 « Réservoir volant » Soie blonde ext. fine. 24.
N° 115 « Réservoir volant » Soie blonde ext. fine. 25.
N° 116 « Réservoir volant » Soie blonde ext. fine. 26.
N° 117 « Réservoir volant » Soie blonde ext. fine. 27.
N° 118 « Réservoir volant » Soie blonde ext. fine. 28.
N° 119 « Réservoir volant » Soie blonde ext. fine. 29.
N° 120 « Réservoir volant » Soie blonde ext. fine. 30.

RECOMMANDÉ : Le N° 114 « LATEX », nouveau préservatif
donnant toute sécurité malgré son extrême finesse, et le
N° 106 « SOIE CHAIR », lavable, d'une solidité incomparable.
CATALOGUE illustré en couleurs (20 pages de photos) de
tous articles intimes pour Dames et Messieurs avec tous ren-
seignements et prix, joint gratuitement à tous nos envois.
ENVOIS rapides, recommandés, en boîtes cachetées sans
aucune marque extérieure qui puisse laisser soupçonner le
contenu DISCRETION ABSOLUE GARANTIE.
PORT : France et Colonies : 2 francs ; Étranger : 3 francs ;
Contre remboursement (soit étranger), port et frais : 3 frs.
(Bien indiquer votre adresse très lisible et complète.)
PAIEMENTS : Nous déconseillons les envois en espèces et en
timbres. Adressez mandats-poste, mandats-cartes, mandats-
lettres, mandats-internationaux ou chèques à la
MAISON P. BELLARD, HYGIENE
55, rue N.-D.-de-Lorette, 55 - PARIS (9^e)
Maison de confiance, la plus ancienne, la plus connue.
Magasin ouvert de 9 h. à 7 h. - Même maison, mêmes articles :
22, rue du Faubourg-Montmartre, PARIS-9^e (G^{de} Boulevards)



5582-12-34. — Régie IMP. CRÉTÉ. — CORBEIL.



A Valence (Espagne), un homme qui manipulait une bombe dans la rue, devant un cercle de curieux, la fit exploser. Un enfant fut tué, plusieurs blessés, et le terroriste grièvement blessé. Des soldats gardent le sac où se trouvaient les explosifs. (N. Y. T.)



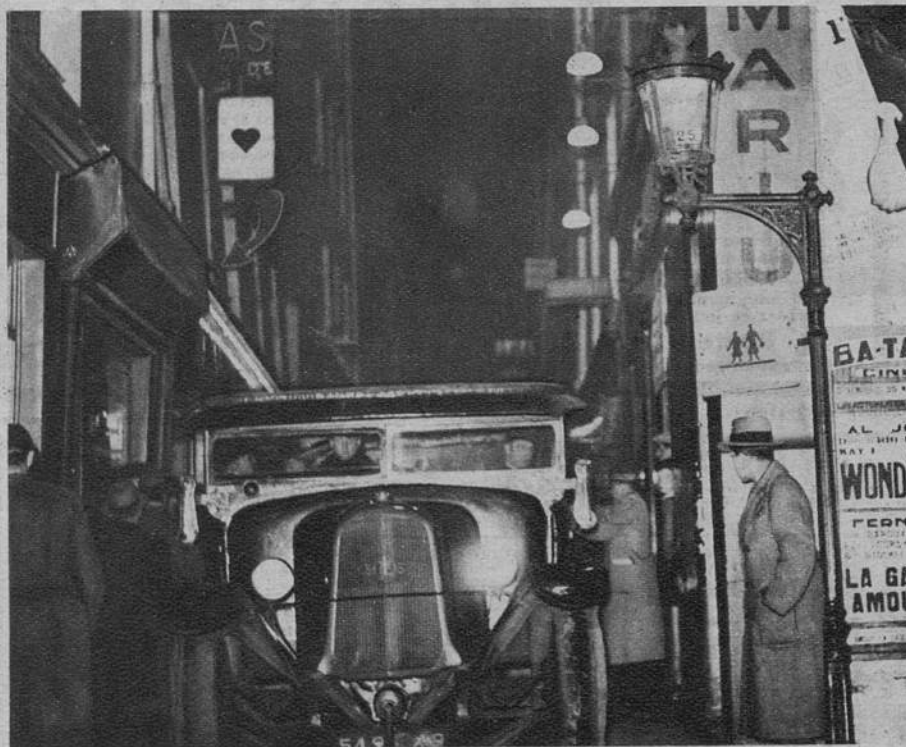
A Prague, l'Université allemande devait restituer à l'Université tchèque des insignes lui appartenant, ainsi qu'une charte ancienne. Les étudiants allemands s'y étant opposés des bagarres ont éclaté dans la rue. Ici, la police emmène un manifestant blessé. (N. Y. T.)



A Paris, une nommée Léa Foucard, après une discussion violente, a blessé son amant de plusieurs coups de couteau. L'homme est à l'hôpital. La meurtrière, arrêtée, a été surprise au commissariat par l'objectif de notre photographe. (M. P. P.)



Aux Assises de la Loire, à Montbrison, l'énigmatique Bonnet, assassin de Marie Moulin, répond aux questions du président. A gauche, sa complice, Catherine Denuzière. Bonnet a été condamné à huit ans de travaux forcés, et la femme Denuzière à la même peine. Le jugement sera d'ailleurs cassé pour vice de forme. A droite : Catherine Denuzière, quelques années auparavant, avait été... parachutiste dans des meetings d'aviation. Cette période de sa vie aventureuse fut pittoresquement évoquée au cours des débats. L'amie de Bonnet avait vraiment curieuse allure sous la combinaison de parachutiste. (Rol. et Nyl.)



Les rafles continuent dans Paris sous la vigoureuse impulsion des commissaires de la Police judiciaire. Nombre d'étrangers ont été appréhendés pour divers motifs. On voit sur nos photos, une rafle dirigée par le commissaire Badin. A gauche, voici le car bondé d'agents s'arrêtant



brusquement dans une rue aux nombreux cafés et bals musette. Les agents vont s'élancer, d'un seul élan, au cri de « Haut les mains ! ». A droite, un consommateur, sans rechigner, exhibe ses papiers pour une soigneuse vérification. (M. P. P.)